BDC
L'entrepreneur d'abord

2012

DEUXIÈME TRIMESTRE

RAPPORT FINANCIER

30 septembre 2011

Canada

SOMMAIRE

Ces derniers mois, les perspectives de la croissance économique mondiale se sont détériorées, principalement en raison de l'incertitude économique, budgétaire et politique en Europe et aux É.-U.

Bien que le Canada ne soit pas à l'abri de ce qui se passe dans le reste du monde, son économie a renoué avec la croissance en juillet après avoir enregistré un creux au second trimestre de l'année civile. Cela témoigne de la bonne santé de ses fondements et de la solidité de nombreux secteurs. Des inquiétudes subsistent quant aux effets possibles de la conjoncture incertaine aux É.-U. et en Europe sur le Canada mais, globalement, les petites et moyennes entreprises prévoient des résultats opérationnels stables et une croissance modeste.

Au 30 septembre 2011, le portefeuille de Financement[1] s'établit à 14,8 milliards de dollars. Il s'agit d'une augmentation de 2 % par rapport 31 mars 2011. La croissance de BDC s'est stabilisée au cours de l'exercice 2012, les conditions de crédit s'étant améliorées et plus de capitaux étant disponibles auprès des autres institutions financières. Ces deux facteurs se sont traduits par une hausse des remboursements anticipés et remboursements, ainsi que par une baisse des déboursements.

La légère hausse du portefeuille de BDC fait suite à une croissance rapide lors de la dernière récession et de la reprise, croissance qui a prouvé la nécessité de trouver un prêteur anticyclique ayant la flexibilité et l'expertise pour réagir rapidement afin de jouer un rôle complémentaire à celui des autres intervenants du marché. BDC continue de financer des projets solvables qui sont généralement plus risqués que ceux acceptés par les institutions financières du secteur privé. Par ailleurs, notre portefeuille de financement demeure sain et bien diversifié en termes de régions et de secteurs d'activité.

Comme BDC est un prêteur complémentaire, le fait que plus de capitaux sont aujourd'hui accessibles auprès d'autres institutions financières a influé sur son niveau d'activité pendant le trimestre. Nos clients des services de financement ont accepté des prêts de 889 millions de dollars, une baisse par rapport à 1 milliard de dollars pour la même période de l'exercice 2011. Pour le semestre terminé le 30 septembre 2011, un total de 1,7 milliard de dollars a été accepté, un niveau comparable à celui de l'exercice précédent.

---

[1] À moins d'indication contraire, Financement exclut Financement subordonné.

La Banque de développement du Canada (BDC) est une société d'État qui appartient entièrement au gouvernement du Canada.

Nous avons pour mission de favoriser la création et le développement des entreprises canadiennes en leur offrant du financement, du capital de risque et des services de consultation, avec une attention particulière sur les PME.

Quand ils ont du succès, les entrepreneurs canadiens apportent une contribution inestimable à l'économie canadienne. Il est dans notre intérêt national de les appuyer.

SOMMAIRE

Au deuxième trimestre de l'exercice 2012, BDC a affiché un bénéfice net consolidé de 106 millions de dollars[2], comparativement à 103 millions de dollars[2] pour la même période de l'exercice précédent. Au premier semestre de l'exercice 2012, le bénéfice net s'est élevé à 282 millions de dollars[3] (contre 171 millions de dollars[3] au premier semestre de l'exercice 2011), ce qui représente un rendement de l'actif total moyen de 3 %. Cette hausse de la rentabilité à ce jour dans l'exercice s'explique surtout par la diminution de la provision cumulée pour pertes sur prêts attribuable à l'amélioration de la santé financière de nos clients.

Parmi les faits saillants au sein de nos autres secteurs d'activité, notons que les clients de Financement subordonné ont accepté 37 millions de dollars de financement au deuxième trimestre, pour un total de 69 millions de dollars pour le semestre, un résultat solide comparativement à 29 millions de dollars et à 41 millions de dollars, respectivement, pour les mêmes périodes de l'exercice précédent.

Au cours du trimestre, Capital de risque a autorisé 36 millions de dollars d'investissements, comparativement à 10 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent. Pour le semestre terminé le 30 septembre 2011, un total de 55 millions de dollars a été autorisé, soit une hausse de 23 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent.

En outre, BDC et ses partenaires d'investissement ont remporté le **prix Transaction de l'année 2011, dans la catégorie capital de risque, décerné par l'Association canadienne du capital de risque et d'investissement, pour leur investissement dans** Radian6 Technologies Inc., entreprise canadienne établie à Fredericton. **BDC est fière d'avoir soutenu cette entreprise exemplaire depuis ses tout débuts, lorsqu'elle était en phase de démarrage, jusqu'à aujourd'hui, alors qu'elle est devenue une entreprise phare, importante et durable de la haute technologie au Canada.**

Consultation a entrepris de nouveaux mandats auprès de 463 clients pendant le trimestre, pour un total de 966 clients pour le semestre, comparativement à 519 et à 978 clients pour les mêmes périodes de l'exercice 2011, respectivement. Le niveau d'activité subit toujours l'effet de l'incertitude économique, les entrepreneurs canadiens semblant hésiter à utiliser leur fonds de roulement disponible pour acheter des produits et services discrétionnaires, comme les services de consultation.

Malgré sa position économique relativement enviable, le Canada se heurte toujours à des défis fondamentaux à long terme. La faiblesse de la productivité et de l'innovation des entreprises canadiennes constitue une préoccupation centrale. Accroître l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) est une façon éprouvée pour les entreprises d'augmenter leur productivité et leur capacité à innover.

Durant l'exercice 2011, BDC a effectué une évaluation des besoins des entreprises canadiennes en matière de TIC et, au cours du prochain trimestre, elle lancera une série de solutions de consultation et de financement dont l'objectif est d'encourager les entrepreneurs à utiliser les TIC de manière plus dynamique.

---

[2] Comprend un bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle de 5,4 millions de dollars et de 1,9 million de dollars pour les exercices 2012 et 2011, respectivement.

[3] Comprend un bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle de 7,2 millions de dollars et de 5,9 millions de dollars pour les exercices 2012 et 2011, respectivement.

SOMMAIRE

Pendant le trimestre, un émetteur aux termes de la Facilité canadienne de crédit garanti (FCCG) a exercé son droit au remboursement anticipé de titres adossés à des créances mobilières (TACM) détenus par BDC, pour un total de 1,7 milliard de dollars. Ce remboursement, prévu pour octobre, résulte de l'offre accrue d'options de financement intéressantes dans ce segment de marché.

Autre fait marquant, BDC a été désignée pour la sixième année de suite comme étant l'un des 100 meilleurs employeurs du Canada, ce qui reflète l'excellence de notre milieu de travail entrepreneurial. Cette reconnaissance est une réalisation importante, surtout quand on considère la grande qualité des employeurs canadiens invités à participer au concours.

TABLE DES MATIÈRES

6 Rapport de gestion

- 6 Contexte du rapport financier trimestriel
- 6 Adoption des IFRS
- 7 Gestion du risque
- 7 Analyse des résultats financiers

18 États financiers consolidés

60 Tableau de correspondance terminologique

De temps à autre, BDC fait des déclarations prospectives, écrites ou verbales. Nous pouvons faire de telles déclarations prospectives dans le présent rapport financier trimestriel. Ces déclarations prospectives portent notamment sur les objectifs fixés et les stratégies à appliquer pour les atteindre, de même que sur les perspectives, les prévisions, les attentes, les estimations et les intentions.

Par nature, les déclarations prospectives comportent de nombreux facteurs et hypothèses, ainsi que des incertitudes et des risques intrinsèques, généraux et particuliers. Il est donc possible qu'en raison de ces incertitudes, les prédictions, prévisions, projections et autres déclarations prospectives ne se matérialisent pas. Les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes exprimées dans les déclarations prospectives, en raison d'un certain nombre de facteurs importants.

CONTEXTE DU RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL

L'ensemble des ministères et des sociétés d'État mères sont tenus, en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, de préparer et de rendre public un rapport financier trimestriel. Cette norme est émise par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada afin que les sociétés d'État mères soient informées de la forme et du contenu des rapports financiers trimestriels requis, en conformité avec l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Il n'y a pas d'exigence d'audit ou d'examen des états financiers inclus dans ces rapports financiers trimestriels. Par conséquent, les états financiers consolidés inclus dans le présent rapport n'ont pas été audités ni examinés par un auditeur externe.

ADOPTION DES IFRS

En février 2008, le Conseil des normes comptables de l'Institut Canadien des Comptables Agréés a annoncé que toutes les entreprises canadiennes ayant une obligation d'information du public doivent adopter les Normes internationales d'information financière (IFRS) pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011.

En décembre 2009, le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public a confirmé que les entreprises gouvernementales sont tenues de respecter les normes applicables aux entreprises ayant une obligation d'information du public.

BDC a donc commencé à appliquer les IFRS pour ses états financiers consolidés trimestriels à compter du 1er avril 2011. Ces états financiers comprennent également les résultats financiers de l'exercice 2011, présentés de manière comparative selon les IFRS. La note 13 afférente aux états financiers consolidés trimestriels non audités fournit une description détaillée de l'incidence de la conversion aux IFRS, y compris un rapprochement des états financiers établis antérieurement conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada et des états financiers établis selon les IFRS.

GESTION DU RISQUE

Le risque fait partie intégrante du secteur financier. BDC utilise un cadre de référence pour la gestion du risque d'entreprise (GRE) qui repose en partie sur son obligation de demeurer viable sur le plan financier.

La gestion des risques de BDC passe par l'élaboration et la communication de politiques, l'établissement de revues formelles du risque et de processus d'approbation, ainsi que par la fixation de limites et la délégation de pouvoirs. La GRE est revue par le conseil d'administration et ses comités. Dans chaque secteur d'activité, la direction fait en sorte que les activités de gouvernance, les contrôles ainsi que les processus et procédures soient conformes au cadre de référence de BDC pour la GRE.

Aucun changement important n'a été apporté à notre cadre de référence pour la GRE et aucun nouveau risque n'a été relevé durant le trimestre terminé le 30 septembre 2011. Pour obtenir plus d'informations sur la gestion du risque de BDC, se reporter à notre rapport annuel 2011 (section *Gestion du risque* du rapport de gestion et à la note 19 afférente aux états financiers consolidés).

ANALYSE DES RÉSULTATS FINANCIERS

L'analyse des résultats financiers a pour objectif de permettre au lecteur d'évaluer nos résultats d'exploitation et notre situation financière pour le trimestre et le semestre terminés le 30 septembre 2011, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Cette analyse inclut également des commentaires sur les écarts importants par rapport au Plan d'entreprise de BDC pour les exercices 2012 à 2016, qui n'a pas encore été approuvé.

BDC fait rapport sur cinq secteurs d'activité : Financement, Financement subordonné, Capital de risque, Consultation et Titrisation. Tous les montants sont libellés en dollars canadiens, sauf indication contraire, et sont basés sur les états financiers consolidés trimestriels non audités établis conformément aux IFRS.

Cette analyse doit être lue en parallèle avec nos états financiers consolidés trimestriels non audités inclus dans le présent rapport ainsi qu'avec notre rapport annuel 2011.

Bénéfice net

	Trimestre terminé le 30 septembre		Semestre terminé le 30 septembre	
(en millions de dollars)	**E2012**	E2011	**E2012**	E2011
Financement	**92,4**	95,5	**250,2**	137,9
Financement subordonné	**12,8**	7,0	**19,7**	15,3
Capital de risque	**(10,7)**	(15,6)	**(15,1)**	(13,5)
Consultation	**(2,7)**	(1,9)	**(5,8)**	(4,5)
Titrisation	**14,1**	17,9	**32,6**	35,9
Bénéfice net	**105,9**	102,9	**281,6**	171,1
Bénéfice net attribuable :				
À l'actionnaire de BDC	**100,5**	101,0	**274,4**	165,2
Aux participations ne donnant pas le contrôle	**5,4**	1,9	**7,2**	5,9
Bénéfice net	**105,9**	102,9	**281,6**	171,1

Trimestre terminé le 30 septembre

BDC a déclaré un bénéfice net consolidé de 105,9 millions de dollars pour le deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2011, comprenant 100,5 millions de dollars attribuables à l'actionnaire de BDC et 5,4 millions de dollars attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle. À titre de comparaison, pour le deuxième trimestre de l'exercice 2011, le bénéfice net consolidé se chiffrait à 102,9 millions de dollars, dont 1,9 million de dollars étaient attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle.

Les participations ne donnant pas le contrôle se rapportent uniquement aux activités de BDC Financement subordonné et de BDC Capital de risque.

Semestre terminé le 30 septembre

Le bénéfice net consolidé de BDC s'élève à 281,6 millions de dollars pour le semestre terminé le 30 septembre 2011, comparativement à 171,1 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent. Ces résultats incluent un bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle de 7,2 millions de dollars et de 5,9 millions de dollars, respectivement.

L'important bénéfice net consolidé pour le semestre considéré a été généré principalement par BDC Financement au premier trimestre, en raison surtout d'une baisse de la provision cumulée pour pertes sur prêts. Se reporter à la section Financement de la présente analyse pour obtenir plus d'informations.

BDC prévoit que son bénéfice net consolidé pour l'exercice 2012 sera plus élevé que l'objectif du Plan d'entreprise de 247 millions de dollars, principalement en raison de pertes de valeur sur prêts moins élevées que prévu.

Résultat global

	Trimestre terminé le 30 septembre		Semestre terminé le 30 septembre	
(en millions de dollars)	**E2012**	E2011	**E2012**	E2011
Bénéfice net	**105,9**	102,9	**281,6**	171,1
Autres éléments du résultat global				
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente	**(1,1)**	15,0	**(13,4)**	46,4
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie	**11,2**	2,9	**17,9**	5,9
Écarts actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi	**(105,2)**	10,6	**(147,5)**	(19,3)
Autres éléments du résultat global	**(95,1)**	28,5	**(143,0)**	33,0
Résultat global	**10,8**	131,4	**138,6**	204,1
Résultat global attribuable :				
À l'actionnaire de BDC	**5,4**	129,5	**131,4**	198,2
Aux participations ne donnant pas le contrôle	**5,4**	1,9	**7,2**	5,9
Résultat global	**10,8**	131,4	**138,6**	204,1

Trimestre et semestre terminés le 30 septembre

Le résultat global pour le deuxième trimestre se chiffre à 10,8 millions de dollars, pour un total de 138,6 millions de dollars pour le semestre terminé le 30 septembre 2011, et comprend 105,9 millions de dollars au titre du bénéfice net consolidé et une perte de 95,1 millions de dollars au titre des autres éléments du résultat global. Les autres éléments du résultat global pour le deuxième trimestre ont subi l'effet d'importantes pertes actuarielles sur les avantages postérieurs à l'emploi de 105,2 millions de dollars, pour des pertes actuarielles totales de 147,5 millions de dollars au cours du semestre.

En vertu des IFRS, BDC a choisi de comptabiliser, à chaque période de présentation de l'information financière, tous les écarts actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi immédiatement dans les autres éléments du résultat global. Ces écarts actuariels sont transférés immédiatement dans les bénéfices non distribués à la fin de chaque période, ce qui a une incidence sur la suffisance du capital et le ratio d'endettement.

Les écarts actuariels découlent surtout du rendement réel des actifs du régime et du taux d'actualisation servant à établir les obligations au titre des prestations définies. Les pertes comptabilisées au premier semestre de l'exercice 2012 résultent à la fois du rendement plus faible que prévu des actifs du régime et de la réduction du taux d'actualisation servant à évaluer les obligations au titre des prestations définies.

Dans le Plan d'entreprise de BDC, aucune valeur n'a été attribuée aux écarts actuariels puisqu'ils sont soumis à une volatilité et à une incertitude importantes liées à la conjoncture économique future.

À l'heure actuelle, il est difficile de prévoir si ces pertes seront renversées au cours du deuxième semestre de 2012.

Résultats de Financement

	Trimestre terminé le 30 septembre		Semestre terminé le 30 septembre	
(en millions de dollars)	**E2012**	E2011	**E2012**	E2011
Produits d'intérêts nets et frais	**193,7**	186,5	**382,8**	360,2
Renversement de pertes de valeur (pertes de valeur) sur prêts	**(16,6)**	(28,3)	**21,1**	(68,5)
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	**(5,9)**	7,5	**(2,6)**	(10,1)
Bénéfice avant charges opérationnelles et administratives	**171,2**	165,7	**401,3**	281,6
Charges opérationnelles et administratives	**78,8**	70,2	**151,1**	143,7
Bénéfice provenant de Financement	**92,4**	95,5	**250,2**	137,9

	Trimestre terminé le 30 septembre		Semestre terminé le 30 septembre	
En pourcentage du portefeuille moyen	**E2012**	E2011	**E2012**	E2011
Produits d'intérêts nets et frais	**5,2**	5,3	**5,2**	5,3
Renversement de pertes de valeur (pertes de valeur) sur prêts	**(0,4)**	(0,8)	**0,3**	(1,0)
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	**(0,2)**	0,2	**-**	(0,2)
Bénéfice avant charges opérationnelles et administratives	**4,6**	4,7	**5,5**	4,1
Charges opérationnelles et administratives	**2,1**	2,0	**2,1**	2,1
Bénéfice provenant de Financement	**2,5**	2,7	**3,4**	2,0

Trimestre terminé le 30 septembre

Pour le deuxième trimestre de l'exercice 2012, le bénéfice de Financement se chiffre à 92,4 millions de dollars, comparativement à 95,5 millions de dollars à la même période de l'exercice précédent. Cet écart s'explique principalement comme suit :

- une hausse des produits d'intérêts nets et des frais, associée à la croissance du portefeuille;
- une baisse des pertes de valeur sur prêts en raison de l'amélioration de la santé financière de nos clients;
- des pertes nettes sur autres instruments financiers enregistrées au cours du trimestre (comparativement à des profits nets au deuxième trimestre de l'exercice 2011). Ces profits ou pertes sont principalement attribuables à la variation de la juste valeur des billets à long terme et des dérivés découlant des changements des conditions du marché; et

- une hausse des charges opérationnelles et administratives, principalement attribuables au coût du personnel additionnel nécessaire pour déployer de nouvelles initiatives, aux investissements dans des améliorations aux processus de travail et au calendrier de certaines dépenses.

Semestre terminé le 30 septembre

Le bénéfice provenant de Financement se chiffre à 250,2 millions de dollars pour le premier semestre de l'exercice 2012, en hausse de 112,3 millions de dollars par rapport à la même période de l'exercice précédent. Cette augmentation de la rentabilité s'explique principalement par la baisse de la provision cumulée pour pertes sur prêts. Les produits d'intérêts nets et les frais sont aussi plus élevés qu'à l'exercice précédent en raison de la croissance du portefeuille.

BDC maintient la provision cumulée pour pertes sur prêts à un niveau jugé adéquat pour absorber les pertes sur prêts de son portefeuille. La provision cumulée pour pertes sur prêts est ajustée par des pertes de valeur annuelles comptabilisées dans le résultat net.

Le taux de la provision cumulée de BDC continue d'être beaucoup plus élevé que celui des institutions financières du secteur privé puisque nous finançons des projets solvables mais plus risqués. Cependant, l'amélioration de la santé financière de nos clients nous a permis de réduire le montant d'argent que nous mettons de côté pour absorber les pertes éventuelles. Cette situation a donné lieu à un renversement de pertes de valeur au premier trimestre de l'exercice 2012.

Le bénéfice provenant de Financement pour l'exercice 2012 devrait être plus élevé que l'objectif du Plan d'entreprise de 207 millions de dollars, en raison de pertes de valeur sur prêts moins élevées que prévu. Un facteur qui influe beaucoup sur les pertes de valeur est le niveau de prêts que BDC fait passer du statut de prêts rentables à celui de prêts douteux. Au moment de la planification, BDC n'avait pas anticipé la forte amélioration des taux de déclassement qu'elle a enregistrée jusqu'à ce jour pendant l'exercice 2012. Toutefois, l'environnement économique demeure volatile, et une conjoncture instable pourrait avoir une incidence négative sur les bons résultats enregistrés jusqu'à maintenant.

Résultats de Financement subordonné

	Trimestre terminé le 30 septembre		Semestre terminé le 30 septembre	
(en millions de dollars)	**E2012**	E2011	**E2012**	E2011
Produits nets réalisés sur les placements	**16,3**	12,3	**26,9**	23,9
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	**1,2**	(1,6)	**1,3**	(1,0)
Bénéfice avant charges opérationnelles et administratives	**17,5**	10,7	**28,2**	22,9
Charges opérationnelles et administratives	**4,7**	3,7	**8,5**	7,6
Bénéfice provenant de Financement subordonné	**12,8**	7,0	**19,7**	15,3
Bénéfice attribuable :				
À l'actionnaire de BDC	**6,6**	4,5	**11,5**	8,6
Aux participations ne donnant pas le contrôle	**6,2**	2,5	**8,2**	6,7
Bénéfice provenant de Financement subordonné	**12,8**	7,0	**19,7**	15,3

Trimestre et semestre terminés le 30 septembre

Le bénéfice de Financement subordonné pour le deuxième trimestre de l'exercice 2012 se chiffre à 12,8 millions de dollars, pour un total de 19,7 millions de dollars pour le semestre terminé le 30 septembre 2011. Le bénéfice trimestriel et le bénéfice semestriel comprennent respectivement 6,2 millions de dollars et 8,2 millions de dollars attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle.

Ces résultats sont supérieurs à ceux de l'exercice précédent où le bénéfice s'était établi à 7,0 millions de dollars au deuxième trimestre et à 15,3 millions de dollars au premier semestre. La hausse par rapport à l'exercice 2011 s'explique principalement par :

- l'augmentation des produits nets générés par les rendements de type variable et l'augmentation des produits d'intérêts nets attribuable à la croissance du portefeuille; et par
- la plus-value latente sur les placements enregistrée à l'exercice 2012, comparativement à une moins-value latente à l'exercice 2011.

Ces facteurs positifs ont été partiellement contrebalancés par la hausse des charges opérationnelles et administratives qui s'explique principalement par la mise en place d'une méthode interne plus rigoureuse de répartition des coûts entre les secteurs d'activité.

Compte tenu des résultats du premier semestre de l'exercice 2012, BDC estime que le bénéfice de Financement subordonné sera plus élevé que l'objectif du Plan d'entreprise qui est de 15 millions de dollars pour l'exercice.

Résultats de Capital de risque

	Trimestre terminé le 30 septembre		Semestre terminé le 30 septembre	
(en millions de dollars)	**E2012**	E2011	**E2012**	E2011
Produits (pertes) nets réalisés sur les placements	**(10,0)**	(38,1)	**7,9**	(32,9)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	**0,5**	30,1	**(15,9)**	29,5
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	**12,1**	(4,5)	**10,7**	1,7
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	**(8,9)**	3,4	**(8,1)**	(1,3)
Bénéfice (perte) avant charges opérationnelles et administratives	**(6,3)**	(9,1)	**(5,4)**	(3,0)
Charges opérationnelles et administratives	**4,4**	6,5	**9,7**	10,5
Perte provenant de Capital de risque	**(10,7)**	(15,6)	**(15,1)**	(13,5)
Perte attribuable :				
À l'actionnaire de BDC	**(9,9)**	(15,0)	**(14,1)**	(12,7)
Aux participations ne donnant pas le contrôle	**(0,8)**	(0,6)	**(1,0)**	(0,8)
Perte provenant de Capital de risque	**(10,7)**	(15,6)	**(15,1)**	(13,5)

Trimestre terminé le 30 septembre

Au deuxième trimestre de l'exercice 2012, Capital de risque a enregistré une perte de 10,7 millions de dollars, par rapport à une perte de 15,6 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent. Les résultats incluent des pertes attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle de 0,8 million de dollars pour l'exercice 2012 et de 0,6 million de dollars pour l'exercice 2011.

La perte nette sur les placements, qui se chiffre à 10 millions de dollars au deuxième trimestre, est considérablement moins élevée que celle du deuxième trimestre de l'exercice précédent (38,1 millions de dollars). Les pertes nettes réalisées des deux trimestres sont principalement liées aux radiations de placements. Cela n'a eu aucune incidence sur le résultat net, puisque la moins-value enregistrée sur ces placements au cours des périodes précédentes a été renversée au moment des radiations.

La variation nette de la plus-value latente de 0,5 million de dollars pour le trimestre comprend :

- une moins-value nette du portefeuille de 10 millions de dollars (8,3 millions de dollars pour l'exercice précédent); et
- un renversement de la moins-value nette sur les placements cédés et les radiations totalisant 10,5 millions de dollars (38,4 millions de dollars pour l'exercice précédent).

BDC comptabilise les profits ou pertes de change latents sur ses placements en devises étrangères. BDC surveille les fluctuations des devises et utilise des contrats de change pour couvrir en partie les placements en devises étrangères. Par conséquent, les profits ou pertes nets réalisés sur autres instruments financiers compensent partiellement les montants comptabilisés en raison des fluctuations des devises.

Les charges opérationnelles et administratives s'élèvent à 4,4 millions de dollars pour le trimestre, contre 6,5 millions de dollars pour l'exercice précédent. Les charges de l'exercice précédent incluaient des coûts engagés par BDC pour réaliser une revue externe de ses propres activités et de l'industrie du capital de risque.

Semestre terminé le 30 septembre

Pour le semestre terminé le 30 septembre 2011, Capital de risque a enregistré une perte de 15,1 millions de dollars, comparativement à une perte de 13,5 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent. Les résultats pour les deux exercices incluent une perte de 1 million de dollars et de 0,8 million de dollars attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, respectivement.

Les produits nets sur les placements de 7,9 millions de dollars pour le premier semestre représentent une nette amélioration par rapport à la perte nette sur les placements de 32,9 millions de dollars de l'exercice précédent. Cette amélioration s'explique par la vente d'une de nos entreprises en portefeuille, vente qui a généré un rendement plus de 16 fois supérieur à notre investissement initial. Cet important profit n'a toutefois eu aucune incidence sur les résultats de l'exercice 2012, car une plus-value sur ce placement avait été constatée au quatrième trimestre de l'exercice 2011.

La variation nette de la moins-value latente de 15,9 millions de dollars pour le semestre comprend :

- une moins-value nette du portefeuille de 13,5 millions de dollars (4,1 millions de dollars pour l'exercice précédent); et
- un renversement de la plus-value nette sur les placements cédés et les radiations totalisant 2,4 millions de dollars (renversement d'une moins-value nette de 33,6 millions de dollars pour l'exercice précédent).

BDC a comptabilisé des profits de change latents sur ses placements en devises étrangères de 10,7 millions de dollars, profits qui ont été partiellement contrebalancés par une perte de 8,1 millions de dollars sur des contrats de change utilisés pour couvrir en partie les placements en devises étrangères.

Les charges opérationnelles et administratives s'élèvent à 9,7 millions de dollars pour le semestre, contre 10,5 millions de dollars pour l'exercice précédent.

Résultats de Consultation

	Trimestre terminé le 30 septembre		Semestre terminé le 30 septembre	
(en millions de dollars)	**E2012**	E2011	**E2012**	E2011
Produits	**5,6**	5,9	**11,4**	12,2
Charges opérationnelles et administratives	**8,3**	7,8	**17,2**	16,7
Perte provenant de Consultation	**(2,7)**	(1,9)	**(5,8)**	(4,5)

Trimestre et semestre terminés le 30 septembre

La perte provenant de Consultation pour le deuxième trimestre de l'exercice 2012 s'établit à 2,7 millions de dollars, soit 0,8 million de dollars de plus que la perte de 1,9 million de dollars enregistrée au même trimestre de l'exercice précédent. La perte cumulée pour le semestre totalise 5,8 millions de dollars, comparativement à 4,5 millions de dollars pour l'exercice précédent. En raison de l'incertitude économique actuelle, les entrepreneurs canadiens, soucieux de préserver leur fonds de roulement, demeurent hésitants à acheter des services de consultation.

Résultats de Titrisation

	Trimestre terminé le 30 septembre		Semestre terminé le 30 septembre	
(en millions de dollars)	**E2012**	E2011	**E2012**	E2011
Produits d'intérêts nets et frais	**14,6**	18,2	**33,6**	35,0
Profits (pertes) nets sur autres instruments financiers	**-**	0,1	**(0,1)**	2,1
Bénéfice avant charges opérationnelles et administratives	**14,6**	18,3	**33,5**	37,1
Charges opérationnelles et administratives	**0,5**	0,4	**0,9**	1,2
Bénéfice provenant de Titrisation	**14,1**	17,9	**32,6**	35,9

Trimestre terminé le 30 septembre

Le bénéfice de Titrisation pour le deuxième trimestre se chiffre à 14,1 millions de dollars, comparativement à 17,9 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets et les frais sont inférieurs de 3,6 millions de dollars à ceux de l'exercice précédent, en raison de la diminution de la valeur du portefeuille attribuable aux échéances prévues des titres du portefeuille de la Facilité canadienne de crédit garanti (FCCG) et au remboursement de titres par anticipation.

Semestre terminé le 30 septembre

Le bénéfice provenant de Titrisation pour le semestre terminé le 30 septembre 2011 totalise 32,6 millions de dollars, comparativement à 35,9 millions de dollars pour l'exercice précédent. La baisse du bénéfice découle à la fois de la diminution des produits d'intérêts nets et des frais, attribuable au recul de la valeur du portefeuille, et aux pertes nettes sur autres instruments financiers de 0,1 million de dollars enregistrées pour l'exercice 2012 (comparativement à des profits nets de 2,1 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent).

Les charges opérationnelles et administratives s'élèvent à 0,9 million de dollars pour le semestre terminé le 30 septembre 2011, comparativement à 1,2 million de dollars pour l'exercice précédent.

Après le 30 septembre 2011, un montant de 1,7 milliard de dollars de TACM a été remboursé par un émetteur avant l'échéance. Cet événement aura une incidence sur les résultats de Titrisation au second semestre de 2012. L'objectif du Plan d'entreprise était fondé sur l'hypothèse que BDC conserverait tous les actifs jusqu'à leur échéance. Par conséquent, nous ne prévoyons pas respecter l'objectif du Plan d'entreprise qui est d'atteindre un bénéfice de 64 millions de dollars pour l'exercice 2012.

État consolidé de la situation financière et tableau consolidé des flux de trésorerie

Au 30 septembre 2011, le total des actifs de BDC se chiffre à 18,8 milliards de dollars, soit une hausse de 0,4 milliard de dollars par rapport au 31 mars 2011.

Le portefeuille de titres adossés à des créances mobilières (TACM) totalise 2,6 milliards de dollars, comparativement à 3,1 milliards de dollars au 31 mars 2011. Ce portefeuille se compose essentiellement de titres à terme notés AAA achetés en vertu de la Facilité canadienne de crédit garanti (FCCG). La diminution de la valeur du portefeuille est principalement attribuable aux échéances prévues des titres du portefeuille de la FCCG et au remboursement de titres par anticipation.

Le portefeuille de prêts de 14,1 milliards de dollars, déduction faite de la provision cumulée pour pertes sur prêts, représente le principal actif de BDC (14,8 milliards de dollars pour le portefeuille brut et 0,7 milliard de dollars pour la provision cumulée pour pertes sur prêts). La croissance du portefeuille a été plus lente que lors des dernières années en raison d'un volume accru de remboursements anticipés et de remboursements et de la diminution des décaissements par suite de l'accroissement de la liquidité sur le marché.

Concernant les portefeuilles de placements de BDC, le portefeuille de Financement subordonné s'établit à 416,1 millions de dollars, soit une hausse de 7,5 % par rapport au 31 mars 2011. Le portefeuille de Capital de risque s'établit à 417,3 millions de dollars au 30 septembre 2011, comparativement à 413,8 millions de dollars au 31 mars 2011.

Les actifs dérivés de 125,3 millions de dollars et les passifs dérivés de 33,1 millions de dollars représentent la juste valeur des instruments financiers dérivés au 30 septembre 2011. La juste valeur nette des instruments dérivés a augmenté de 50,8 millions de dollars par rapport à la valeur au

31 mars 2011, en raison des fluctuations des taux d'intérêt et d'une réévaluation de change sur les swaps utilisés pour couvrir les risques économiques de nos billets structurés à long terme.

Les passifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi totalisent 239,5 millions de dollars au 30 septembre 2011, soit une hausse de 128,1 millions de dollars par rapport aux passifs postérieurs à l'emploi nets de 111,4 millions de dollars au 31 mars 2011 (qui incluaient des passifs de 127,7 millions de dollars et des actifs de 16,3 millions de dollars). Cette hausse importante s'explique par des pertes actuarielles enregistrées durant le semestre terminé le 30 septembre 2011. Se reporter à la page 9 du présent rapport pour obtenir plus d'informations concernant les écarts actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi.

BDC détient de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en conformité avec sa politique de gestion du risque de trésorerie. Nos liquidités, qui nous permettent d'avoir les fonds nécessaires pour respecter nos engagements contractuels, totalisent 1,1 milliard de dollars au 30 septembre 2011, contre 653,2 millions de dollars au 31 mars 2011. Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement et de financement s'élèvent à 391,2 millions de dollars et à 146,5 millions de dollars pour le semestre, respectivement, tandis que les flux de trésorerie affectés aux activités opérationnelles s'établissent à 130,8 millions de dollars.

Au 30 septembre 2011, nos portefeuilles et nos liquidités étaient financés par des emprunts de 14,4 milliards de dollars et des capitaux propres totaux de 3,8 milliards de dollars. Les emprunts incluaient des billets à court terme de 10,5 milliards de dollars et des billets à long terme de 3,9 milliards de dollars.

Aux termes des IFRS, les capitaux propres sont composés de 3,7 milliards de dollars attribuables à l'actionnaire de BDC et de 133 millions de dollars attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle. Au moment de la transition aux IFRS, les actions préférentielles de 230 millions de dollars ont été reclassées des capitaux propres aux passifs. Pour obtenir plus d'informations, se reporter à la note 13, *Première application des IFRS*, afférente aux états financiers consolidés trimestriels inclus dans le présent rapport.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(non audités, en milliers de dollars canadiens)

19 Responsabilité de la direction relativement à l'information financière

20 État consolidé de la situation financière

21 Compte consolidé de résultat

22 État consolidé du résultat global

23 État consolidé des variations des capitaux propres

25 Tableau consolidé des flux de trésorerie

26 Notes afférentes aux états financiers consolidés

- 26 **Note 1** Description générale de BDC
- 26 **Note 2** Base d'établissement
- 29 **Note 3** Principales méthodes comptables
- 39 **Note 4** Estimations, hypothèses et jugements comptables importants
- 41 **Note 5** Titres adossés à des créances mobilières
- 41 **Note 6** Prêts
- 43 **Note 7** Placements de Financement subordonné
- 44 **Note 8** Placements de Capital de risque
- 45 **Note 9** Capital social et actions préférentielles
- 46 **Note 10** Informations sectorielles
- 49 **Note 11** Engagements
- 50 **Note 12** Transactions entre parties liées
- 51 **Note 13** Première application des IFRS
- 59 **Note 14** Événements subséquents
- 59 **Note 15** Chiffres de l'exercice précédent

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT À L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels consolidés conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels consolidés exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels consolidés.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels consolidés non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats opérationnels et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels consolidés.

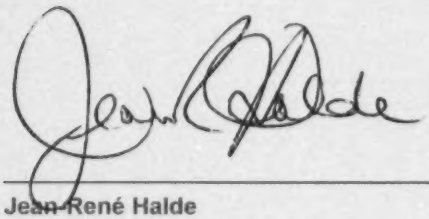

Jean-René Halde
Président et chef de la direction

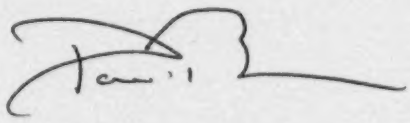

Paul Buron
Vice-président exécutif
et chef de la direction financière

Montréal, Canada
Le 4 novembre 2011

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	Notes	30 septembre 2011	31 mars 2011	1er avril 2010 (note 13)
ACTIFS				
Trésorerie et équivalents de trésorerie		**1 060 112**	653 231	1 022 571
Actifs dérivés		**125 256**	67 122	85 786
Prêts et placements				
Titres adossés à des créances mobilières	5	**2 625 556**	3 068 949	3 277 291
Prêts	6	**14 123 980**	13 731 011	12 525 521
Placements de Financement subordonné	7	**416 112**	387 091	357 732
Placements de Capital de risque	8	**417 330**	413 782	367 917
		17 582 978	17 600 833	16 528 461
Immobilisations corporelles		**19 103**	18 524	16 944
Immobilisations incorporelles		**28 178**	21 770	19 406
Actifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi		**-**	16 309	-
Autres actifs		**17 041**	21 789	41 277
Total des actifs		**18 832 668**	18 399 578	17 714 445
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES				
Passifs				
Créditeurs et frais courus		**65 642**	91 971	74 104
Passifs dérivés		**33 057**	25 751	73 233
Emprunts				
Billets à court terme		**10 452 435**	9 719 923	5 558 990
Billets à long terme		**3 938 990**	4 405 122	8 177 122
		14 391 425	14 125 045	13 736 112
Actions préférentielles	9	**230 000**	230 000	230 000
Passifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi		**239 543**	127 667	186 855
Autres passifs		**40 143**	39 297	43 006
Total des passifs		**14 999 810**	14 639 731	14 343 310
Capitaux propres				
Capital social	9	**2 514 400**	2 514 400	2 514 400
Surplus d'apport		**27 778**	27 778	27 778
Bénéfices non distribués		**1 128 323**	1 046 431	651 426
Cumul des autres éléments du résultat global		**29 096**	24 593	989
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC		**3 699 597**	3 613 202	3 194 593
Participations ne donnant pas le contrôle		**133 261**	146 645	176 542
Total des capitaux propres		**3 832 858**	3 759 847	3 371 135
Total des passifs et des capitaux propres		**18 832 668**	18 399 578	17 714 445

Engagements (note 11)

Les notes afférentes aux états financiers consolidés font partie intégrante de ces états.

COMPTE CONSOLIDÉ DE RÉSULTAT

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 30 septembre		Semestre terminé le 30 septembre	
	2011	2010	**2011**	2010
Produits d'intérêts	**246 704**	235 108	**495 393**	448 950
Charges d'intérêts	**32 521**	24 731	**67 165**	42 065
Produits d'intérêts nets	**214 183**	210 377	**428 228**	406 885
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	**(7 751)**	(38 429)	**7 135**	(33 836)
Produits de Consultation	**5 596**	5 898	**11 412**	12 261
Frais et autres produits	**8 124**	6 981	**15 974**	13 142
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	**306**	1 034	**2 452**	3 497
Produits nets	**220 458**	185 861	**465 201**	401 949
Renversement de pertes de valeur (pertes de valeur) sur prêts	**(16 667)**	(28 337)	**21 067**	(68 544)
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	**1 769**	28 405	**(14 581)**	28 430
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	**12 096**	(4 489)	**10 722**	1 706
Profits (pertes) nets latents sur autres instruments financiers	**(15 070)**	10 056	**(13 364)**	(12 765)
Bénéfice avant charges opérationnelles et administratives	**202 586**	191 496	**469 045**	350 776
Salaires et avantages du personnel	**63 821**	56 611	**124 607**	115 964
Locaux et équipement	**9 349**	9 965	**18 232**	18 956
Autres charges	**23 487**	22 022	**44 637**	44 796
Charges opérationnelles et administratives	**96 657**	88 598	**187 476**	179 716
Bénéfice net	**105 929**	102 898	**281 569**	171 060
Bénéfice net attribuable :				
À l'actionnaire de BDC	**100 556**	100 979	**274 416**	165 217
Aux participations ne donnant pas le contrôle	**5 373**	1 919	**7 153**	5 843
Bénéfice net	**105 929**	102 898	**281 569**	171 060

Les notes afférentes aux états financiers consolidés font partie intégrante de ces états, et la note 10 fournit des renseignements additionnels sur les bénéfices nets sectoriels.

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 30 septembre		Semestre terminé le 30 septembre	
	2011	2010	**2011**	2010
Bénéfice net	**105 929**	102 898	**281 569**	171 060
Autres éléments du résultat global				
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente	**(1 102)**	15 001	**(13 433)**	46 357
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie	**11 211**	2 909	**17 936**	5 948
Écarts actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi	**(105 252)**	10 574	**(147 453)**	(19 326)
Autres éléments du résultat global	**(95 143)**	28 484	**(142 950)**	32 979
Résultat global	**10 786**	131 382	**138 619**	204 039
Résultat global attribuable :				
À l'actionnaire de BDC	**5 413**	129 463	**131 466**	198 196
Aux participations ne donnant pas le contrôle	**5 373**	1 919	**7 153**	5 843
Résultat global	**10 786**	131 382	**138 619**	204 039

Les notes afférentes aux états financiers consolidés font partie intégrante de ces états.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Pour le trimestre terminé le 30 septembre
(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	Capital social	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global: Actifs disponibles à la vente	Cumul des autres éléments du résultat global: Couvertures des flux de trésorerie	Cumul des autres éléments du résultat global: Total	Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 30 juin 2011	2 514 400	27 778	1 133 019	13 838	5 149	18 987	3 694 184	135 703	3 829 887
Bénéfice net			100 556				100 556	5 373	105 929
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente				(1 102)		(1 102)	(1 102)		(1 102)
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie					11 211	11 211	11 211		11 211
Écarts actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi			(105 252)				(105 252)		(105 252)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle, déduction faite des injections de capitaux								(7 815)	(7 815)
Solde au 30 septembre 2011	2 514 400	27 778	1 128 323	12 736	16 360	29 096	3 699 597	133 261	3 832 858

(en milliers de dollars canadiens)	Capital social	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global: Actifs disponibles à la vente	Cumul des autres éléments du résultat global: Couvertures des flux de trésorerie	Cumul des autres éléments du résultat global: Total	Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 30 juin 2010	2 514 400	27 778	685 764	37 725	(2 341)	35 384	3 263 326	172 461	3 435 787
Bénéfice net			100 979				100 979	1 919	102 898
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente				15 001		15 001	15 001		15 001
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie					2 909	2 909	2 909		2 909
Écarts actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi			10 574				10 574		10 574
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle, déduction faite des injections de capitaux								(6 068)	(6 068)
Solde au 30 septembre 2010	2 514 400	27 778	797 317	52 726	568	53 294	3 392 789	168 312	3 561 101

Les notes afférentes aux états financiers consolidés font partie intégrante de ces états.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Pour le semestre terminé le 30 septembre
(non audité)

				Cumul des autres éléments du résultat global					
(en milliers de dollars canadiens)	Capital social	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Actifs disponibles à la vente	Couvertures des flux de trésorerie	Total	Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1er avril 2011	2 514 400	27 778	1 046 431	26 169	(1 576)	24 593	3 613 202	146 645	3 759 847
Bénéfice net			274 416				274 416	7 153	281 569
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente				(13 433)		(13 433)	(13 433)		(13 433)
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie					17 936	17 936	17 936		17 936
Écarts actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi			(147 453)				(147 453)		(147 453)
Dividendes sur les actions ordinaires			(45 071)				(45 071)		(45 071)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle, déduction faite des injections de capitaux								(20 537)	(20 537)
Solde au 30 septembre 2011	2 514 400	27 778	1 128 323	12 736	16 360	29 096	3 699 597	133 261	3 832 858

				Cumul des autres éléments du résultat global					
(en milliers de dollars canadiens)	Capital social	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Actifs disponibles à la vente	Couvertures des flux de trésorerie	Total	Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1er avril 2010	2 514 400	27 778	651 426	6 369	(5 380)	989	3 194 593	176 542	3 371 135
Bénéfice net			165 217				165 217	5 843	171 060
Variation nette des profits (pertes) latents sur les actifs disponibles à la vente				46 357		46 357	46 357		46 357
Variation nette des profits (pertes) latents sur les couvertures des flux de trésorerie					5 948	5 948	5 948		5 948
Écarts actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi			(19 326)				(19 326)		(19 326)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle, déduction faite des injections de capitaux								(14 073)	(14 073)
Solde au 30 septembre 2010	2 514 400	27 778	797 317	52 726	568	53 294	3 392 789	168 312	3 561 101

Les notes afférentes aux états financiers consolidés font partie intégrante de ces états.

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non audité)

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 30 septembre 2011	Trimestre terminé le 30 septembre 2010	Semestre terminé le 30 septembre 2011	Semestre terminé le 30 septembre 2010
Activités opérationnelles				
Bénéfice net	105 929	102 898	281 569	171 060
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets				
Produits d'intérêts	(246 704)	(235 108)	(495 393)	(448 950)
Charges d'intérêts	32 521	24 731	67 165	42 065
Pertes (profits) nets réalisés sur les placements	7 751	38 429	(7 135)	33 836
Pertes de valeur (renversement des pertes de valeur) sur prêts	16 667	28 337	(21 067)	68 544
Variation nette de la moins(plus)-value latente sur les placements	(1 769)	(28 405)	14 581	(28 430)
Pertes (profits) de change nets latents sur les placements	(12 096)	4 489	(10 722)	(1 706)
Pertes (profits) nets latents sur autres instruments financiers	15 070	(10 056)	13 364	12 765
Capitalisation des avantages postérieurs à l'emploi excédant le montant passé en charges	(13 541)	(13 538)	(19 269)	(14 706)
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	2 753	3 656	5 409	6 501
Autres	(3 781)	(6 035)	(7 657)	(8 324)
Charges d'intérêts payées	(39 509)	(26 689)	(66 924)	(38 163)
Produits d'intérêts reçus	251 404	234 274	499 389	450 587
Décaissements sur les prêts	(861 636)	(946 425)	(1 510 682)	(1 724 546)
Remboursements sur les prêts	599 390	487 221	1 144 535	926 839
Variation des actifs et des passifs opérationnels		-		
Variation nette des créditeurs et frais courus	(24 953)	5 943	(23 596)	(20 450)
Variation nette des autres actifs et passifs	13 029	5 107	5 594	4 706
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités opérationnelles	(159 475)	(331 171)	(130 839)	(568 372)
Activités d'investissement				
Décaissements sur les titres adossés à des créances mobilières	(21 196)	-	(39 854)	(300 000)
Remboursements et produit de la vente sur les titres adossés à des créances mobilières	84 520	87 085	472 496	178 490
Décaissements sur les placements de Financement subordonné	(28 441)	(22 421)	(66 260)	(41 244)
Remboursements sur les placements de Financement subordonné	16 954	12 081	38 711	23 938
Décaissements sur les placements de Capital de risque	(23 473)	(21 498)	(56 889)	(51 618)
Produit de la vente de placements de Capital de risque	3 079	4 821	55 376	21 605
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 591)	(1 754)	(3 492)	(3 279)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(4 694)	(1 343)	(8 904)	(2 773)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'investissement	24 158	56 971	391 184	(174 882)
Activités de financement				
Variation nette des billets à court terme	656 150	873 763	733 242	2 249 185
Émission de billets à long terme	-	-	6 567	305 000
Remboursements de billets à long terme	(161 879)	(599 987)	(522 673)	(1 951 201)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle, déduction faite des injections de capitaux	(7 815)	(6 068)	(20 537)	(14 073)
Dividendes versés sur les actions ordinaires	-	-	(45 071)	-
Dividendes versés sur les actions préférentielles	-	-	(5 012)	(6 402)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	486 457	267 707	146 536	582 509
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	351 139	(6 493)	406 881	(160 745)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	708 973	868 319	653 231	1 022 571
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	1 060 112	861 826	1 060 112	861 826

Les notes afférentes aux états financiers consolidés font partie intégrante de ces états.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(non audité, en milliers de dollars canadiens)

1. DESCRIPTION GÉNÉRALE DE BDC

La Banque de développement du Canada est une société d'État créée par une loi du Parlement le 20 décembre 1974, sous la dénomination de Banque fédérale de développement, et a été maintenue sous sa dénomination actuelle par une loi du Parlement adoptée le 13 juillet 1995. BDC est constituée en société au Canada, appartient entièrement au gouvernement du Canada et n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

Les objectifs de la Banque de développement du Canada et de ses filiales (collectivement, BDC) sont de promouvoir et de faciliter l'implantation et l'expansion d'entreprises commerciales au Canada, avec une attention particulière sur les petites et moyennes entreprises, en leur fournissant un éventail de prêts, d'investissements et de services de consultation complémentaires. BDC offre aux entreprises canadiennes des services sur mesure qui permettent de répondre à leurs besoins courants, tout en obtenant un rendement approprié sur ses capitaux propres qui servent à l'avancement de ses activités. BDC ne reçoit aucun crédit parlementaire du gouvernement du Canada.

2. BASE D'ÉTABLISSEMENT

Les états financiers trimestriels consolidés résumés de BDC sont conformes à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État, comme l'exige la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et telle qu'elle est publiée par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Ces états financiers doivent être lus en parallèle avec le rapport annuel 2011 de BDC et avec le rapport de gestion inclus dans le présent rapport financier trimestriel.

Les présents états financiers consolidés trimestriels ont été établis en utilisant les Normes internationales d'information financière (IFRS). Jusqu'au 31 mars 2011, les états financiers consolidés de BDC étaient préparés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada qui étaient applicables jusqu'à la conversion aux IFRS. Pour se conformer aux IFRS, la direction a modifié certaines méthodes de comptabilisation et d'évaluation. Les chiffres comparatifs de 2011 ont été retraités pour tenir compte de ces ajustements. Une explication de la manière dont la transition aux IFRS a eu une incidence sur les capitaux propres, le résultat net, le résultat global et les flux de trésorerie est donnée à la note 13, *Première application des IFRS*.

Les états financiers consolidés trimestriels ont également été établis en conformité avec les méthodes comptables que BDC prévoit utiliser dans ses états financiers consolidés annuels pour l'exercice terminé le 31 mars 2012. Se reporter à la note 3, *Principales méthodes comptables*, pour une description de ces méthodes. Si BDC modifie l'application de ces méthodes, un retraitement des états financiers consolidés trimestriels, y compris les ajustements pour la transition aux IFRS, pourrait être nécessaire.

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés pour publication le 4 novembre 2011 par le conseil d'administration.

Base de présentation et d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf pour :

- les actifs financiers disponibles à la vente, les actifs et passifs financiers détenus à la juste valeur par le bais du résultat net et les contrats dérivés, qui ont été évalués à la juste valeur;
- les passifs ou actifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi qui sont comptabilisés à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies moins la juste valeur des actifs des régimes, incluant des ajustements pour tenir compte des coûts des services passés.

Les présents états financiers consolidés trimestriels sont présentés en dollars canadiens, le dollar canadien étant la monnaie fonctionnelle de BDC et de ses filiales. Les chiffres dans les états financiers consolidés trimestriels sont présentés en milliers de dollars canadiens.

Principes de consolidation

BDC mène ses activités par l'intermédiaire de plusieurs entités, y compris une filiale en propriété exclusive et plusieurs autres filiales.

Les états financiers consolidés de BDC comprennent les états financiers de l'entité mère et les comptes consolidés des filiales au 30 septembre 2011, au 31 mars 2011 et au 1er avril 2010. Les états financiers des filiales sont établis selon des méthodes uniformes de comptabilisation et d'évaluation pour des transactions similaires.

Filiales

Les filiales sont des entités contrôlées par BDC. Le contrôle est défini comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités, et on présume qu'il y a contrôle lorsque BDC détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote. L'existence et l'effet des droits de vote potentiels qui peuvent être exercés ou qui sont convertibles sont considérés lorsqu'on évalue si BDC contrôle une autre entité.

Dans les cas où BDC ne détient pas la majorité des droits de vote, une analyse plus approfondie est effectuée pour déterminer si BDC a ou non le contrôle de l'entité. BDC est réputée avoir le contrôle lorsqu'elle prend la plupart des décisions aux termes des statuts constitutifs de l'entité.

Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date où le contrôle commence jusqu'à la date où le contrôle n'est plus exercé. Aucune filiale n'a été acquise ou cédée pendant la période de présentation de l'information financière. Toutes les transactions et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Les entités suivantes ont été consolidées dans les états financiers consolidés de BDC.

Entité	Principale activité	Pays de constitution en société et de résidence	Proportion de la participation et des droits de vote détenus	Base du contrôle
BDC Capital Inc.	Structure de société de portefeuille pour des activités d'investissement	Canada	100%	Droits de vote
Fonds d'investissement AlterInvest Inc.	Investissements en prêts de financement subordonné	Canada	50%	Droits de vote et accords contractuels
Fonds AlterInvest, s.e.c.	Investissements en prêts de financement subordonné	Canada	50%	Droits de vote et accords contractuels
Fonds AlterInvest II, s.e.c.	Investissements en prêts de financement subordonné	Canada	50%	Droits de vote et accords contractuels
Go Capital, s.e.c.	Investissements en capital de risque	Canada	20%	Droits de vote et accords contractuels

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations dans des filiales non attribuables à la société mère sont comptabilisées dans les capitaux propres consolidés à titre de participations ne donnant pas le contrôle. Les résultats attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisés dans le résultat net et le résultat global consolidés à titre de résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

Entreprises associées

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles BDC exerce une influence notable, mais pas un contrôle, sur les politiques financières et opérationnelles. Les placements de Capital de risque dans des entreprises associées qui sont détenues dans le portefeuille de placements de BDC sont évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière. Ce traitement est permis par la norme comptable internationale IAS 28, *Participations dans des entreprises associées*, qui exclut explicitement de son champ d'application les participations dans des entreprises associées détenues par des « organismes de capital-risque » qui, lors de leur comptabilisation initiale, sont désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et sont comptabilisées conformément à l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables utilisées dans l'établissement des présents états financiers consolidés trimestriels sont décrites ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de façon uniforme à toutes les périodes présentées dans ces états financiers consolidés trimestriels et dans l'établissement de l'état de la situation financière d'ouverture selon les IFRS au 1er avril 2010, de même qu'à toutes les entités consolidées par BDC.

Instruments financiers

Comptabilisation et évaluation des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés lorsque BDC devient partie aux dispositions contractuelles d'un instrument financier.

Un actif financier est décomptabilisé lorsque que les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou lorsque l'actif financier ainsi que tous les risques et avantages importants connexes sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les instruments financiers sont comptabilisés et décomptabilisés selon la méthode de comptabilisation à la date de règlement.

Lors de la comptabilisation initiale, les instruments financiers sont évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction attribuables directement à leur acquisition ou à leur émission, sauf dans le cas des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, pour lesquels les coûts de transaction sont comptabilisés en résultat net dans la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Au cours des périodes ultérieures, les instruments financiers sont évalués selon le classement de l'instrument financier, soit à la juste valeur ou au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée de vie prévue de l'actif ou du passif financier de manière à obtenir sa valeur comptable. Pour calculer le taux d'intérêt effectif, BDC estime les flux de trésorerie futurs en prenant en considération toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier.

Classement des instruments financiers

Le tableau qui suit résume le classement des instruments financiers de BDC au 30 septembre et au 31 mars 2011.

30 septembre 2011

		Évaluation à la juste valeur				Évaluation au coût amorti		
		JVRN[1]						
	Note	Détenus à des fins de transaction	Désignés comme étant à la JVRN	Disponibles à la vente	Couvertures de flux de trésorerie	Prêts et créances	Autres passifs financiers	Total
Actifs								
Trésorerie et équivalents de trésorerie						1 060 112		1 060 112
Actifs dérivés		109 053			16 203			125 256
Titres adossés à des créances mobilières	5		1 742	2 623 814				2 625 556
Prêts	6					14 123 980		14 123 980
Placements de Financement subordonné	7		416 112					416 112
Placements de Capital de risque	8		417 330					417 330
Autres actifs[2]						12 067		12 067
Passifs								
Créditeurs et frais courus							65 642	65 642
Passifs dérivés		33 057						33 057
Billets à court terme							10 452 435	10 452 435
Billets à long terme			775 521				3 163 469	3 938 990
Actions préférentielles	9						230 000	230 000
Autres passifs[2]							25 142	25 142

31 mars 2011

		Évaluation à la juste valeur				Évaluation au coût amorti		
		JVRN[1]						
	Note	Détenus à des fins de transaction	Désignés comme étant à la JVRN	Disponibles à la vente	Couvertures de flux de trésorerie	Prêts et créances	Autres passifs financiers	Total
Actifs								
Trésorerie et équivalents de trésorerie						653 231		653 231
Actifs dérivés		66 181			941			67 122
Titres adossés à des créances mobilières	5			3 068 949				3 068 949
Prêts	6					13 731 011		13 731 011
Placements de Financement subordonné	7		387 091					387 091
Placements de Capital de risque	8		413 782					413 782
Autres actifs[2]						17 260		17 260
Passifs								
Créditeurs et frais courus							91 971	91 971
Passifs dérivés		23 118			2 633			25 751
Billets à court terme							9 719 923	9 719 923
Billets à long terme			790 460				3 614 662	4 405 122
Actions préférentielles	9						230 000	230 000
Autres passifs[2]							25 554	25 554

[1] Juste valeur par le biais du résultat net.

[2] Certains éléments compris dans les catégories Autres actifs et Autres passifs de l'état consolidé de la situation financière ne sont pas considérés comme des instruments financiers.

Juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les instruments financiers qui sont i) classés comme étant détenus à des fins de transaction, ou ii) désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net lors de la comptabilisation initiale s'ils répondent à certaines conditions.

INSTRUMENTS FINANCIERS CLASSÉS COMME ÉTANT DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

Un instrument financier est classé comme étant détenu à des fins de transaction :

- s'il est acquis ou contracté principalement en vue d'être vendu ou racheté dans un proche avenir;
- si, lors de la comptabilisation initiale, il fait partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble et qui présentent des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Les instruments financiers dérivés sont également classés comme étant détenus à des fins de transaction, sauf s'ils ont été désignés comme des instruments de couverture.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉSIGNÉS COMME ÉTANT À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET

Un instrument financier peut être désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net dans les situations suivantes :

- Les actifs ou passifs sont gérés et évalués sur la base de leur juste valeur et les informations à leur égard sont fournies à l'interne sur cette base;
- La désignation élimine ou réduit significativement la non-concordance comptable qui, autrement, surviendrait;
- L'actif ou le passif comprend un dérivé incorporé qui est séparable et qui modifie significativement les flux de trésorerie qui, autrement, seraient imposés par le contrat.

Une description de la base de chaque désignation est fournie à la section *Principaux types d'instruments financiers* de la présente note.

Subséquemment à la comptabilisation initiale, les instruments financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur, et la variation des profits ou pertes latents est comptabilisée dans le compte consolidé de résultat, aux postes suivants :

- en variation nette de la plus ou moins-value latente sur les placements et en profits ou pertes de change nets latents sur les placements lorsqu'ils se rapportent aux titres adossés à des créances mobilières, aux placements de Financement subordonné et de Capital de risque, ou
- en profits ou pertes nets latents sur autres instruments financiers lorsqu'ils se rapportent aux dérivés et aux emprunts.

Les profits et les pertes découlant de la vente ou de la cession de ces instruments financiers sont inclus directement dans le compte consolidé de résultat et comptabilisés aux postes suivants :

- en profits ou pertes nets réalisés sur les placements lorsqu'ils se rapportent aux titres adossés à des créances mobilières, aux placements de Financement subordonné et de Capital de risque; ou
- en profits ou pertes nets réalisés sur autres instruments financiers lorsqu'ils se rapportent aux dérivés et aux emprunts.

Actifs financiers disponibles à la vente

Les placements disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui :

- sont détenus pour une période indéfinie et peuvent être vendus à des fins de liquidités ou à la suite de fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change ou des cours des actions;
- ne sont pas classés comme prêts et créances, comme placements détenus jusqu'à leur échéance ni comme actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

Subséquemment à la comptabilisation initiale, les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur, et les profits ou pertes latents sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que l'actif soit décomptabilisé, à l'exception des pertes de valeur, qui sont enregistrées au compte consolidé de résultat dans la période où l'on détecte une indication objective de dépréciation.

À la cession d'actifs disponibles à la vente, le cumul des ajustements de juste valeur comptabilisé dans les autres éléments du résultat global est reclassé dans le compte consolidé de résultat à titre de profits ou pertes nets réalisés sur les placements.

Couvertures de flux de trésorerie

BDC désigne certains dérivés détenus à des fins de gestion des risques comme instruments de couverture de flux de trésorerie. BDC documente toutes les relations de couverture, ainsi que les objectifs de sa gestion des risques et la stratégie liée aux opérations de couverture. BDC détermine si les instruments dérivés employés dans les opérations de couverture sont efficaces pour compenser les variations de flux de trésorerie des éléments couverts, tant à la mise en place que pendant la durée de la couverture.

Subséquemment à la comptabilisation initiale, les dérivés désignés comme instruments de couverture de flux de trésorerie sont évalués à la juste valeur. La partie des variations de juste valeur de ces dérivés qui est considérée constituer une couverture efficace est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, tandis que la partie inefficace des variations est comptabilisée dans le compte consolidé de résultat comme des profits ou pertes nets latents sur autres instruments financiers.

Lorsque ces instruments de couverture sont décomptabilisés avant leur échéance, les profits ou pertes non réalisés comptabilisés dans les autres éléments du résultat global sont reclassés dans le compte consolidé de résultat comme des profits ou pertes nets réalisés sur autres instruments financiers au cours des périodes où la variation des flux de trésorerie de l'élément couvert influe sur le bénéfice net.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Subséquemment à la comptabilisation initiale, les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Autres passifs évalués au coût amorti

Les passifs financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net tombent dans cette catégorie et sont par la suite évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Principaux types d'instruments financiers

Équivalents de trésorerie

Les équivalents de trésorerie comprennent les billets bancaires à court terme et les pensions sur titres dont l'échéance est de moins de trois mois à la date initiale d'acquisition et qui sont utilisés pour gérer le risque de liquidités. Les équivalents de trésorerie ont été classés comme prêts et créances.

Titres adossés à des créances mobilières

Le portefeuille de titres adossés à des créances mobilières (TACM) est composé de billets à moyen terme de qualité, de premier rang ou subordonnés, émis par voie de prospectus ou de placement privé.

Les TACM de qualité de premier rang sont classés comme actifs disponibles à la vente et les billets TACM à moyen terme subordonnés sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net dans la mesure où ils sont communiqués et évalués par la direction à la juste valeur. Les TACM présentés dans l'état consolidé de la situation financière incluent l'intérêt couru à recevoir.

La juste valeur des TACM est calculée au moyen des flux de trésorerie prévus et d'une courbe de taux de rendement estimative découlant de la courbe des taux de rendement relatif aux titres émis par le gouvernement canadien et de l'écart de taux des titres adossés à des créances mobilières pour des transactions comparables. Le résultat est ajusté en fonction du risque lié aux actifs sous-jacents et de la structure de la transaction.

Une perte ou un profit lors de la comptabilisation initiale des TACM est comptabilisé s'il existe une différence entre le taux de rendement du titre et le taux de rendement attendu par le marché pour des placements semblables. Cette perte ou ce profit est amorti sur la durée de vie du titre au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et est comptabilisé à titre de produits d'intérêts.

DÉPRÉCIATION DES TITRES ADOSSÉS À DES CRÉANCES MOBILIÈRES

À chaque date de présentation de l'information financière, BDC examine les TACM classés comme disponibles à la vente pour repérer les pertes de valeur potentielles. BDC détermine que des titres adossés à des créances mobilières sont dépréciés s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif et si cet (ou ces) événement(s) générateur(s) de pertes a (ou ont) un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier ou du groupe d'actifs financiers, qui peut être estimé de façon fiable.

Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte consolidé de résultat durant la période où l'indication objective de la dépréciation est constatée.

Prêts

Les prêts sont classés comme prêts et créances. Ils sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif moins la provision cumulée pour pertes sur prêts. Les prêts présentés dans l'état consolidé de la situation financière incluent l'intérêt couru à recevoir.

PROVISION CUMULÉE POUR PERTES SUR PRÊTS

La provision cumulée pour pertes sur prêts est maintenue à un niveau jugé adéquat pour absorber les créances irrécouvrables qui existent dans le portefeuille à la date de présentation de l'information financière. Les provisions cumulées pour créances irrécouvrables sont établies individuellement et collectivement.

BDC examine son portefeuille de prêts afin d'évaluer, pour chacun des actifs pris individuellement, le risque de crédit et détermine s'il existe une indication objective de dépréciation pour laquelle il faudrait comptabiliser une perte dans le compte consolidé de résultat. Il y a indication objective de dépréciation lorsque le remboursement de l'intérêt ou du capital du prêt est en retard de plus de trois mois ou s'il y a une raison de croire qu'une partie du capital ou de l'intérêt ne pourra être recouvrée.

La valeur comptable d'un prêt douteux est ramenée à sa valeur de réalisation estimative en actualisant les flux de trésorerie futurs estimatifs au taux d'intérêt effectif initial du prêt ou, lorsque le montant des flux de trésorerie ne peut être déterminé de manière raisonnable, en utilisant la juste valeur estimative de tout bien donné en garantie, que la saisie soit probable ou non. La valeur comptable du prêt douteux est diminuée par le biais du compte de provision cumulée, et le montant de la perte est comptabilisé dans le compte consolidé de résultat comme perte de valeur sur prêts.

Quand un événement donne lieu à une diminution ou à une augmentation du montant de la perte de valeur après sa comptabilisation initiale, l'augmentation ou la diminution est comptabilisée dans le compte consolidé de résultat à titre de perte de valeur ou de reprise de perte de valeur sur prêts. Les prêts sont radiés quand tous les efforts de recouvrement ont été épuisés et qu'il n'existe plus de probabilités de recouvrement.

Les prêts pour lesquels une provision individuelle n'a pas été établie sont ensuite inclus dans des groupes d'actifs aux caractéristiques de risque de crédit similaires et évalués collectivement afin de relever toute dépréciation survenue mais non encore identifiée.

Placements de Financement subordonné et de Capital de risque

Lors de la comptabilisation initiale, les placements de Financement subordonné et de Capital de risque sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net étant donné qu'ils font partie d'un portefeuille qui fait l'objet de rapports à la direction et qui est évalué par celle-ci sur la base de la juste valeur, conformément à une stratégie documentée de gestion des risques et d'investissement.

L'approche de BDC pour l'évaluation de la juste valeur des placements de Financement subordonné et de Capital de risque s'inspire de directives internationales. Selon le type de placements qu'elle détient, BDC utilise soit i) des méthodologies d'évaluation fondées sur le marché, comme le cours du marché ou le prix de placements similaires et récents, ii) la méthode fondée sur le bénéfice ou les flux de trésorerie actualisés, ou iii) la méthode de la liquidation ou la méthode reposant sur l'actif.

Emprunts

Les billets à court terme sont évalués au coût amorti. BDC a deux types de billets à long terme : les billets non structurés et les billets structurés. Les billets à long terme non structurés sont comptabilisés au coût amorti. Les billets structurés sont ceux dont l'intérêt ou le capital à l'échéance sont liés aux fluctuations des indices boursiers, des taux de change, des taux de swap et d'autres références du marché. Ces billets structurés ont été désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, car ils comprennent des dérivés incorporés qui modifient significativement les flux de trésorerie qui, autrement, seraient imposés en vertu du contrat d'emprunt hôte.

La juste valeur des billets structurés est déterminée en utilisant des données de marché observables ainsi que des modèles d'évaluation développés à partir de techniques d'évaluation éprouvées. Les données de marché observables proviennent de courtiers intermédiaires reconnus et comprennent les taux d'intérêt, les taux de change, les cours des actions et d'autres références des marchés.

Les intérêts courus sur emprunts sont inclus dans la valeur comptable des billets à court et à long terme.

Dérivés

Les instruments financiers dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est dérivée des variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des taux de change, des indices boursiers, des prix des produits de base ou d'autres mesures financières. BDC acquiert des instruments financiers dérivés afin de gérer le risque de taux d'intérêt, de change et les autres risques de marché. BDC ne détient pas de dérivés à des fins de transaction ou de spéculation. Les dérivés sont soit désignés comme des couvertures des flux de trésorerie, soit classés comme étant détenus à des fins de transaction.

Tous les dérivés de BDC proviennent du marché hors bourse et comprennent principalement les swaps et les contrats de change à terme de gré à gré. La juste valeur des swaps est calculée en utilisant une méthode d'actualisation des flux de trésorerie. La juste valeur des contrats de change à terme de gré à gré est calculée en actualisant le montant notionnel à l'aide de la courbe de rendement des devises respectives. Pour ces deux calculs, on utilise des données de marché observables provenant de courtiers intermédiaires reconnus ainsi que des modèles d'évaluation standards dans l'industrie.

Les dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte doivent être séparés et classés comme étant des instruments financiers détenus à des fins de transaction, à moins que l'instrument hybride soit désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. Au 30 septembre et au 31 mars 2011, BDC ne détenait aucun dérivé incorporé devant être séparé du contrat hôte.

Actions préférentielles classées au passif

Puisque les actions préférentielles donnent lieu à un versement annuel non discrétionnaire d'intérêts à un taux qui est périodiquement ajusté en fonction de celui du marché et qu'elles permettent à leur porteur d'échanger un nombre déterminé d'actions préférentielles contre un nombre déterminé d'actions ordinaires, les actions préférentielles ont été classées, lors de la comptabilisation initiale, comme étant un instrument composé, avec une composante passif et une composante capitaux propres.

En raison des conditions du marché au moment de la comptabilisation initiale, la composante passif est égale à la juste valeur de l'instrument tout entier et au produit reçu. Par conséquent, la composante capitaux propres est initialement et subséquemment évaluée à zéro.

Après la comptabilisation initiale, la composante passif est évaluée au coût amorti, qui correspond essentiellement à sa valeur nominale, car le taux initial auquel les dividendes sont versés est considéré comme étant équivalent au taux du marché et aucun coût de transaction n'est engagé lors de l'émission.

Les dividendes liés aux actions préférentielles classées comme passifs financiers sont comptabilisés en charges d'intérêts dans le compte consolidé de résultat.

Produits d'intérêts, charges d'intérêts et frais

Les produits et charges d'intérêts liés aux instruments financiers portant intérêt sont comptabilisés comme tels dans le compte consolidé de résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exception des placements de Financement subordonné, pour lesquels les intérêts sont comptabilisés selon le taux contractuel de l'instrument. Les intérêts sur les prêts douteux continuent d'être comptabilisés sur la base du taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs en vue d'évaluer la perte de valeur.

Les placements de Financement subordonné donnent lieu également à des rendements qui ne sont pas des intérêts, comme les redevances et les bonis d'intérêt, qui sont comptabilisés en frais et autres produits dans le compte consolidé de résultat lorsqu'il y a une assurance raisonnable de leur réalisation.

Les frais qui font partie intégrante de l'octroi ou de la renégociation d'un prêt sont différés et comptabilisés comme produits d'intérêts sur la durée de vie prévue du prêt, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tous les autres frais sont comptabilisés en résultat net à mesure que les services afférents sont fournis.

Les primes et les escomptes sur les emprunts sont amortis dans les charges d'intérêts sur la durée de l'obligation selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Le coût d'une immobilisation corporelle comprend son prix d'achat et toutes les dépenses directement attribuables à sa préparation afin de l'amener à l'endroit et de la mettre dans l'état nécessaire pour permettre une exploitation de la manière prévue par la direction.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, comme suit :

> Matériel informatique et de télécommunications	4 ans
> Mobilier, agencements et équipement	10 ans
> Améliorations locatives	Durée du bail, soit environ 6 ans en moyenne

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. Les immobilisations incorporelles comprennent essentiellement les systèmes et les applications logicielles, dont le coût inclut le prix d'achat plus tous les coûts engagés pour les préparer à leur utilisation interne prévue. Les immobilisations incorporelles ont une durée de vie déterminée et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée d'utilité économique estimée, qui est comprise entre trois et sept ans. Les coûts liés aux projets en cours ne sont pas soumis à l'amortissement. La charge d'amortissement est incluse dans les charges opérationnelles et administratives dans le compte consolidé du résultat.

Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les valeurs résiduelles et les durées de vie utiles des immobilisations corporelles et incorporelles sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées si nécessaire.

Ces actifs font également l'objet d'un test de dépréciation si des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable risque de ne pas être recouvrable. Qu'il y ait un indice de dépréciation ou non, un test de dépréciation annuel est effectué pour les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être utilisées.

Si les tests de dépréciation indiquent que la valeur comptable d'un actif (ou d'un groupe d'actifs) est supérieure à sa valeur recouvrable estimée, la valeur comptable de l'actif doit être ramenée immédiatement à sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité.

Avantages postérieurs à l'emploi

BDC offre aux employés admissibles un régime de retraite agréé à prestations définies, des régimes de retraite complémentaires à prestations définies et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (notamment sous la forme d'assurance-maladie, d'assurance dentaire et d'assurance-vie).

Des actifs ou des passifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière à la date de présentation de l'information financière et représentent la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies, avec des ajustements pour tenir compte des coûts des services passés, moins la juste valeur des actifs des régimes de retraite à prestations définies.

L'obligation est calculée pour chaque régime en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Pour déterminer la valeur actuelle de ses obligations au titre des prestations définies et les coûts connexes des services rendus au cours de la période et des services passés, BDC affecte les droits aux prestations aux périodes de service selon la formule de calcul des prestations établie par le régime. La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies est calculée en actualisant les sorties de trésorerie futures estimées à l'aide des taux d'intérêt des obligations de sociétés de première catégorie qui ont des échéances similaires à celle de l'obligation.

Les écarts actuariels sur les actifs du régime découlent de la différence entre le rendement réel des actifs du régime durant une période donnée et le rendement prévu des actifs du régime durant cette période. Les écarts actuariels sur l'obligation au titre des prestations définies découlent des différences entre les résultats réels et les résultats prévus et des variations des hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies. Tous les écarts actuariels sont comptabilisés immédiatement dans les autres éléments du résultat global et dans les bénéfices non distribués et ne sont pas reclassés dans le résultat net d'une période ultérieure.

Les coûts des services passés sont comptabilisés immédiatement au résultat net, sauf si les changements aux régimes sont conditionnels au fait que le membre du personnel reste en service pendant une période déterminée (la période d'acquisition). Dans ce cas, les coûts des services passés sont amortis selon la méthode linéaire sur la période d'acquisition.

Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC

Le capital social représente la valeur nominale des actions ordinaires émises et en circulation. Le surplus d'apport représente le montant du produit reçu à l'émission des actions qui excède leur valeur nominale.

Les profits et les pertes latents sur les instruments financiers classés comme étant des actifs disponibles à la vente sont inclus dans les autres éléments du résultat global jusqu'à leur décomptabilisation ou leur dépréciation. À ce moment, ces profits ou pertes sont reclassés au résultat net. Les profits et les pertes sur les instruments financiers dérivés désignés comme des instruments de couverture sont inclus dans les autres éléments du résultat global jusqu'à ce que les flux de trésorerie prévus couverts aient un effet sur le résultat.

Les bénéfices non distribués incluent tous les bénéfices ou pertes non distribués de la période considérée et des périodes antérieures, après déduction des dividendes payés.

Conversion des devises

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de présentation de l'information financière. Les produits et les charges libellés en devises étrangères sont pour leur part convertis en dollars canadiens selon les taux de change moyens de la période de présentation de l'information financière. Les profits et les pertes de change sont comptabilisés en résultat net.

Informations sectorielles

Les secteurs d'activités de BDC, qui sont organisés selon la nature des produits et services, sont les suivants : Financement, Financement subordonné, Capital de risque, Consultation et Titrisation.

Ces secteurs d'activités sont présentés conformément à la manière dont BDC présente et communique des informations qui sont revues régulièrement par l'équipe de la direction et le conseil d'administration afin d'évaluer les résultats.

Toutes les transactions entre les secteurs sont comptabilisées comme des transactions intervenant dans des conditions de concurrence normale. Les produits et les charges associés directement à chaque secteur sont inclus dans la détermination de leurs résultats respectifs.

4. ESTIMATIONS, HYPOTHÈSES ET JUGEMENTS COMPTABLES IMPORTANTS

L'établissement des états financiers consolidés trimestriels selon les IFRS exige que la direction effectue des jugements, des hypothèses et des estimations qui ont une incidence sur l'application des méthodes comptables et les montants présentés à titre d'actifs, de passifs, et de produits et charges.

Des changements importants aux hypothèses sous-jacentes peuvent se traduire par des changements importants dans les estimations. Par conséquent, la direction revoit régulièrement ces hypothèses. Les changements d'estimations comptables sont comptabilisés dans la période où ils sont révisés et dans toutes les périodes futures concernées.

Les informations concernant les estimations, les hypothèses et les jugements importants qui ont le plus d'effet sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés trimestriels sont résumées ci-dessous.

Juste valeur des instruments financiers

Lorsque la juste valeur des actifs et des passifs financiers comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière ne peut pas être établie d'après les données de marchés actifs (cours cotés sur un marché ou cours offerts par un courtier, par exemple), elle est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation, notamment des modèles d'actualisation de flux de trésorerie.

Les données utilisées pour ces modèles, comme les courbes de taux d'intérêt, les cours des actions, les prix et les rendements des produits de base et des devises, la volatilité des hypothèses sous-jacentes et les corrélations entre les données, proviennent de marchés observables, quand c'est possible. Sinon, il faut exercer un certain jugement pour établir les justes valeurs.

Ce jugement porte notamment sur l'évaluation des données telles que le taux d'actualisation, le taux de rendement prévu par niveau de risque et les projections pondérées des flux de trésorerie. Tout changement aux hypothèses appliquées à ces facteurs peut avoir une incidence sur la juste valeur comptabilisée des instruments financiers. Se reporter à la note 3, *Principales méthodes comptables*, pour obtenir plus d'informations sur les techniques d'évaluation utilisées pour chaque type d'instrument financier.

Relations de couverture admissibles

Pour désigner des instruments financiers dans des relations de couverture admissibles, BDC a déterminé qu'elle s'attend à ce que les couvertures soient hautement efficaces pendant la période de la relation de couverture. Pour comptabiliser des dérivés à titre de couvertures de flux de trésorerie, BDC a déterminé que le risque couvert est associé à des flux de trésorerie futurs hautement probables.

Provisions cumulée pour pertes sur prêts

La provision cumulée pour pertes sur prêts représente l'estimation faite par la direction des pertes subies dans le portefeuille de prêts à la date de présentation de l'information financière et est établie pour les actifs pris individuellement et collectivement.

BDC détermine les provisions cumulées en se fondant sur des évaluations quantitatives et qualitatives qui reposent sur les renseignements de crédit actuels et les antécédents en la matière. Ce processus exige que BDC pose des hypothèses et des jugements en procédant notamment : i) à l'évaluation des possibilités de défaut et des risques que présente un prêt; ii) à l'estimation des flux de trésorerie et de la valeur des garanties; iii) à l'établissement des taux de délinquance et de pertes selon les données historiques; iv) à l'ajustement des taux de pertes selon les antécédents pertinents; v) à l'évaluation des changements apportés aux stratégies, aux processus et aux politiques en matière de crédit; vi) à l'évaluation de la qualité du crédit actuelle du portefeuille à partir des tendances de la qualité du crédit et des caractéristiques et de la composition du portefeuille; enfin, vii) à la détermination de la position actuelle des cycles économique et de crédit. Des changements apportés à ces hypothèses, ou l'utilisation d'autres hypothèses raisonnables, peuvent affecter le montant de la provision cumulée d'une manière appréciable.

Dépréciation des actifs disponibles à la vente

BDC détermine que des titres adossés à des créances mobilières subissent une perte de valeur lorsqu'il y a une indication objective de leur dépréciation. Les indications objectives de la dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs sont, entre autres, des événements tels que les difficultés financières, la faillite probable ou la restructuration financière d'un émetteur, une défaillance, un changement de statut défavorable ou des concessions à l'égard de paiements, des baisses mesurables des flux de trésorerie futurs estimés provenant des actifs, et la détérioration de conditions économiques corrélées. Comme une dépréciation peut résulter d'une combinaison de facteurs, le jugement de la direction est requis pour déterminer si une perte de valeur doit être comptabilisée, et à quel moment.

Actifs et passifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi

Le coût des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi, ainsi que la valeur actuelle des obligations connexes, sont déterminés au moyen d'évaluations actuarielles. Une évaluation actuarielle nécessite l'établissement d'hypothèses concernant les taux d'actualisation utilisés pour évaluer les obligations, les taux de rendement prévus sur les actifs disponibles pour financer les obligations au titre des prestations de retraite, les hausses de salaire attendues, les taux de mortalité prévus, les tendances des coûts des soins de santé et les hausses prévues des prestations de retraite. En raison de la nature à long terme de ces régimes, ces estimations sont sujettes à beaucoup d'incertitudes. Les résultats réels différeront des résultats estimés d'après les hypothèses.

Consolidation

Un jugement important utilisé pour établir les états financiers consolidés trimestriels est que BDC a le pouvoir de contrôler certains fonds d'investissement (se reporter à la note 2, *Base d'établissement* pour des informations additionnelles). BDC a évalué qu'elle a le pouvoir de contrôler les politiques financières et opérationnelles de ces fonds au moyen d'une combinaison d'accords contractuels et de droits de vote, et qu'elle est en mesure d'utiliser ce contrôle pour générer des rendements variables. Par conséquent, ces fonds ont été entièrement consolidés, et non comptabilisés suivant la méthode de la consolidation proportionnelle ou de la mise en équivalence.

5. TITRES ADOSSÉS À DES CRÉANCES MOBILIÈRES

	30 septembre 2011	31 mars 2011
Disponibles à la vente		
Montant nominal	**2 611 404**	3 046 801
Perte à la comptabilisation initiale non amortie	**(325)**	(4 084)
Plus (moins)-value cumulative de la juste valeur	**12 735**	26 232
Valeur comptable	**2 623 814**	3 068 949
Rendement	**2,80%**	2,78%
Juste valeur par le biais du résultat net		
Montant nominal	**1 712**	-
Plus (moins)-value cumulative de la juste valeur	**30**	-
Valeur comptable	**1 742**	-
Rendement	**9,50%**	-
Titres adossés à des créances mobilières	**2 625 556**	3 068 949

Aucun titre adossé à des créances mobilières n'a subi de perte de valeur au 30 septembre ni au 31 mars 2011.

6. PRÊTS

Le tableau qui suit résume les prêts en cours. Les prêts à taux flottant sont classés selon la date d'échéance tandis que les prêts à taux fixe sont classés selon la date de révision ou d'échéance, selon la première éventualité.

	Moins de un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Montant brut total	Provision collective cumulée	Provision individuelle cumulée	Provision cumulée totale	Montant net total
Rentables	609 256	3 070 350	10 576 918	14 256 524	(459 500)	-	(459 500)	13 797 024
Douteux	51 754	117 817	388 238	557 809	-	(230 853)	(230 853)	326 956
Prêts au 30 septembre 2011	661 010	3 188 167	10 965 156	14 814 333	(459 500)	(230 853)	(690 353)	14 123 980

	Moins de un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Montant brut total	Provision collective cumulée	Provision individuelle cumulée	Provision cumulée totale	Montant net total
Rentables	748 733	3 057 810	10 112 957	13 919 500	(524 500)	-	(524 500)	13 395 000
Douteux	70 006	128 492	387 689	586 187	-	(250 176)	(250 176)	336 011
Prêts au 31 mars 2011	818 739	3 186 302	10 500 646	14 505 687	(524 500)	(250 176)	(774 676)	13 731 011

Provision cumulée pour pertes sur prêts

	Semestre terminé le 30 septembre 2011
Solde au début de la période	774 676
Radiations et autres	(62 569)
Effet de l'actualisation	(6 776)
Recouvrements	6 089
	711 420
Pertes de valeur (renversement des pertes de valeur) sur prêts	(21 067)
Solde à la fin de la période	690 353

Concentrations du total des prêts en cours

Répartition géographique		30 septembre 2011		31 mars 2011
Terre-Neuve-et-Labrador	582 294	3,9%	554 681	3,8%
Île-du-Prince-Édouard	40 202	0,3%	41 656	0,3%
Nouvelle-Écosse	395 634	2,7%	396 227	2,7%
Nouveau-Brunswick	472 959	3,2%	466 658	3,2%
Québec	4 891 812	33,0%	4 708 670	32,6%
Ontario	4 332 679	29,2%	4 364 728	30,1%
Manitoba	356 712	2,4%	326 301	2,2%
Saskatchewan	339 720	2,3%	320 845	2,2%
Alberta	1 600 133	10,8%	1 580 473	10,9%
Colombie-Britannique	1 697 581	11,5%	1 644 360	11,3%
Yukon	74 283	0,5%	70 524	0,5%
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	30 324	0,2%	30 564	0,2%
Prêts en cours	14 814 333	100,0%	14 505 687	100,0%

Répartition par secteur d'activité		30 septembre 2011		31 mars 2011
Fabrication	3 819 174	25,8%	3 873 423	26,7%
Commerce de gros et de détail	3 217 686	21,7%	3 092 093	21,3%
Tourisme	1 814 559	12,2%	1 778 292	12,3%
Immeubles commerciaux	1 447 405	9,8%	799 962	5,5%
Construction	1 122 781	7,6%	1 355 801	9,3%
Transport et entreposage	852 985	5,8%	1 083 297	7,5%
Services aux entreprises	627 941	4,2%	641 932	4,4%
Autres	1 911 802	12,9%	1 880 887	13,0%
Prêts en cours	14 814 333	100,0%	14 505 687	100,0%

7. PLACEMENTS DE FINANCEMENT SUBORDONNÉ

BDC détient un portefeuille de placements de Financement subordonné qui est assorti d'un risque moyen à élevé. Le tableau qui suit résume les placements en cours de Financement subordonné. Les placements à taux flottant sont classés selon la date d'échéance, et les placements à taux fixe sont classés selon la date de révision ou d'échéance, selon la première éventualité.

	Moins de un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Coût total	Moins-value cumulative de la juste valeur	Juste valeur totale
Au 30 septembre 2011	71 445	311 532	47 213	430 213	(14 078)	416 112
Au 31 mars 2011	60 585	299 326	42 581	402 492	(15 401)	387 091

Concentrations du total des placements de Financement subordonné

	30 septembre 2011		31 mars 2011	
Répartition géographique	**Juste valeur**	**Coût**	Juste valeur	Coût
Terre-Neuve-et-Labrador	**20 667**	**20 290**	20 991	20 910
Nouvelle-Écosse	**9 931**	**9 799**	7 624	7 801
Nouveau-Brunswick	**8 868**	**9 781**	9 686	10 061
Québec	**196 244**	**213 809**	196 040	208 929
Ontario	**119 112**	**117 127**	95 438	96 833
Manitoba	**3 289**	**3 116**	5 084	4 761
Saskatchewan	**680**	**671**	685	675
Alberta	**33 624**	**31 250**	33 292	32 987
Colombie-Britannique	**23 697**	**24 347**	18 251	19 535
Placements de Financement subordonné	**416 112**	**430 190**	387 091	402 492

	30 septembre 2011		31 mars 2011	
Répartition par secteur d'activité	**Juste valeur**	**Coût**	Juste valeur	Coût
Fabrication	**159 463**	**165 508**	148 892	157 651
Services aux entreprises	**86 308**	**92 153**	69 027	73 600
Commerce de gros et de détail	**70 168**	**67 925**	70 598	68 284
Construction	**25 005**	**26 306**	18 896	19 529
Transport et entreposage	**10 660**	**9 617**	12 127	10 736
Technologies	**4 404**	**6 023**	4 228	6 018
Tourisme	**3 693**	**3 590**	3 380	3 237
Technologies industrielles	**1 035**	**1 625**	1 161	1 625
Biotechnologie	**1 057**	**1 057**	907	907
Autres	**54 319**	**56 386**	57 875	60 905
Placements de Financement subordonné	**416 112**	**430 190**	387 091	402 492

8. PLACEMENTS DE CAPITAL DE RISQUE

BDC détient un portefeuille à risque élevé de placements de Capital de risque axé principalement sur les entreprises à un stade précoce et à croissance rapide qui occupent une position prometteuse sur leurs marchés respectifs et qui présentent de fortes possibilités de croissance. Les concentrations et les types de placements de Capital de risque sont indiqués ci-dessous.

	30 septembre 2011		31 mars 2011	
Répartition par secteur d'activité	**Juste valeur**	**Coût**	Juste valeur	Coût
Technologies de l'information	**74 741**	**91 172**	102 840	90 106
Communications	**66 707**	**51 222**	48 195	53 912
Biotechnologie et pharmacologie	**65 257**	**106 446**	75 837	112 422
Électronique	**61 169**	**70 096**	55 161	70 598
Médecine et soins de santé	**37 185**	**49 828**	33 736	43 204
Industriel	**8 494**	**18 557**	7 704	14 007
Autres	**5 513**	**5 173**	3 334	3 250
Total des placements directs	**319 066**	**392 494**	326 807	387 499
Fonds	**98 264**	**114 646**	86 975	110 881
Placements de Capital de risque	**417 330**	**507 140**	413 782	498 380

	30 septembre 2011		31 mars 2011	
Type de placement	**Juste valeur**	**Coût**	Juste valeur	Coût
Actions ordinaires	**51 541**	**99 299**	54 573	87 508
Actions préférentielles	**229 585**	**247 260**	240 030	259 924
Titres d'emprunt	**37 940**	**45 935**	32 204	40 067
Total des placements directs	**319 066**	**392 494**	326 807	387 499
Fonds	**98 264**	**114 646**	86 975	110 881
Placements de Capital de risque	**417 330**	**507 140**	413 782	498 380

9. CAPITAL SOCIAL ET ACTIONS PRÉFÉRENTIELLES

Autorisé :

(a) un nombre illimité d'actions préférentielles sans valeur nominale et sans droit de vote pouvant être émises en séries;
(b) un nombre illimité d'actions ordinaires ayant une valeur nominale de 100 $ chacun.

	30 septembre 2011			31 mars 2011		
	Nombre d'actions	Montant	Taux de dividende	Nombre d'actions	Montant	Taux de dividende
Actions préférentielles classées comme passifs						
Catégorie A - Série 1	500 000	50 000	2,625%	500 000	50 000	2,625%
- Série 2	500 000	50 000	1,815%	500 000	50 000	1,815%
- Série 3	500 000	50 000	2,205%	500 000	50 000	2,205%
- Série 4	400 000	40 000	1,400%	400 000	40 000	1,400%
- Série 5	400 000	40 000	1,690%	400 000	40 000	1,690%
		230 000			230 000	
Actions ordinaires	25 144 000	2 514 400		25 144 000	2 514 400	
Total en circulation		2 744 400			2 744 400	

Les actions préférentielles de catégorie A sont assorties d'un dividende cumulatif, préférentiel et fixe et sont échangeables, au gré du porteur, avec l'approbation du ministre des Finances, contre des actions ordinaires entièrement libérées à raison d'une action ordinaire pour chaque action préférentielle de catégorie A. Tous les dividendes cumulés ou déclarés et impayés à compter de la date d'échange sont payables par BDC, au prorata, tout comme s'ils avaient été cumulés quotidiennement. Les taux de dividende sur les actions préférentielles de catégorie A portent sur des périodes allant de deux à cinq ans et sont rajustés au début de la période subséquente de manière à égaler le taux d'intérêt débiteur du Trésor publié par le ministre des Finances, majoré d'une prime spécifiée de 0,250 % à 0,375 %.

Bien que les actions préférentielles soient classées comme passifs, la Loi sur la BDC prévoit que ces actions doivent être comprises dans le calcul du capital, peu importe leur classement dans les états financiers consolidés.

Prescriptions statutaires

Conformément à la Loi sur la BDC, le ratio d'endettement de BDC ne peut dépasser 12:1. De plus, le total du capital versé de BDC, du surplus d'apport et de tout produit considéré comme des capitaux propres (tels que les instruments hybrides de capital) ne peut pas dépasser 3 milliards de dollars. Au 30 septembre 2011 et au 31 mars 2011, ainsi qu'au cours de la période de six mois terminée le 30 septembre 2011, BDC était en conformité avec ces deux exigences en matière de limitation du capital.

Suffisance du capital

Le Secrétariat du Conseil du Trésor donne à BDC des lignes directrices concernant ses ratios de suffisance du capital. BDC est tenue de maintenir, dans l'ensemble, un capital et des provisions pour pertes suffisants pour lui permettre de résister aux conjonctures défavorables sans demander de capitaux au gouvernement. Au cours du semestre terminé le 30 septembre 2011, BDC a exercé ses activités conformément à ces lignes directrices sur la suffisance du capital.

10. INFORMATIONS SECTORIELLES

BDC compte cinq secteurs à présenter, décrits ci-dessous, qui correspondent aux cinq secteurs d'activité de la Banque. Chaque secteur d'activité offre différents produits et services et est géré séparément selon la structure de gestion et la structure interne de présentation de l'information financière de BDC.

Les activités de chaque secteur à présenter sont résumées ci-dessous.

- BDC **Financement** offre des prêts garantis et spécialisés avec une attention particulière sur les petites et moyennes entreprises dans l'ensemble du Canada.
- BDC **Financement subordonné** offre du financement souple par capitaux propres ou quasi-capitaux propres à des entreprises qui sont établies depuis longtemps pour soutenir des projets de croissance précis.
- BDC **Capital de risque** offre des placements pour couvrir chaque étape du cycle de développement d'une entreprise technologique – du prédémarrage à l'expansion. BDC fait aussi des investissements indirects au moyen de fonds d'investissement de capital de risque.
- BDC **Consultation** propose des services-conseils personnalisés en lien avec les activités commerciales.
- BDC **Titrisation** achète des placements dans des titres adossés à des créances mobilières dans le cadre de la Facilité canadienne de crédit garanti et du Fonds multicédant à vendeurs multiples pour petits émetteurs. Ces titres sont garantis par des prêts et des baux relatifs à des véhicules et à du matériel, ainsi que par des prêts sur stocks.

Les hypothèses et les méthodes utilisées dans le cadre de présentation de l'information de BDC sont revues périodiquement par la direction, qui s'assure qu'elles restent valables. Les principales méthodes d'affectation de BDC sont décrites ci-dessous.

Les charges d'intérêts sont affectées à chaque secteur en fonction de son portefeuille d'activité et du capital qui lui est attribué. L'affectation du capital aux secteurs d'activité de BDC est conforme aux ratios de suffisance du capital proposé par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, et est constamment ajustée en fonction des risques économiques de chaque secteur. Se reporter à la note 15, *Prescriptions statutaires et suffisance du capital*, afférente aux états financiers consolidés dans le rapport annuel 2011 pour obtenir plus d'informations.

Les charges opérationnelles et administratives incluent les coûts engagés directement par les secteurs d'activité. Les coûts indirects à l'échelle de l'entreprise sont attribués à chaque secteur en fonction du cadre interne de présentation de l'information de la direction.

Les portefeuilles de prêts et de placements sont gérés séparément selon les secteurs d'activité de BDC. Aucun autre actif ou passif n'est géré par secteur.

Les tableaux suivants présentent les informations financières relatives à chacun des secteurs.

	Trimestre terminé le 30 septembre 2011					
	BDC	Financement	Financement subordonné	Capital de risque	Consultation	Titrisation
Produits d'intérêts	246 704	216 012	11 968	-	-	18 724
Charges d'intérêts	32 521	26 277	1 734	141	-	4 369
Produits (charges) d'intérêts nets	214 183	189 735	10 234	(141)	-	14 355
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	(7 751)	-	3 125	(10 876)	-	-
Produits de Consultation	5 596	-	-	-	5 596	-
Frais et autres produits	8 124	3 974	2 894	1 037	-	219
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	306	70	-	236	-	-
Produits (perte) nets	220 458	193 779	16 253	(9 744)	5 596	14 574
Renversement de pertes de valeur (pertes de valeur) sur prêts	(16 667)	(16 667)	-	-	-	-
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	1 769	-	1 252	492	-	25
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	12 096	-	-	12 096	-	-
Profits (pertes) nets latents sur autres instruments financiers	(15 070)	(5 908)	-	(9 162)	-	-
Bénéfice (perte) avant charges opérationnelles et administratives	202 586	171 204	17 505	(6 318)	5 596	14 599
Salaires et avantages du personnel	63 821	52 144	3 847	2 755	4 707	368
Locaux et équipement	9 349	8 514	192	341	272	30
Autres charges	23 487	18 102	684	1 337	3 295	69
Charges opérationnelles et administratives	96 657	78 760	4 723	4 433	8 274	467
Bénéfice (perte) net	105 929	92 444	12 782	(10 751)	(2 678)	14 132
Bénéfice (perte) net attribuable :						
À l'actionnaire de BDC	100 556	92 444	6 615	(9 957)	(2 678)	14 132
Aux participations ne donnant pas le contrôle	5 373	-	6 167	(794)	-	-
Bénéfice (perte) net	105 929	92 444	12 782	(10 751)	(2 678)	14 132
Portefeuille des secteurs d'affaires à la fin de la période	17 582 978	14 123 980	416 112	417 330	-	2 625 556

	Trimestre terminé le 30 septembre 2010					
	BDC	Financement	Financement subordonné	Capital de risque	Consultation	Titrisation
Produits d'intérêts	235 108	200 851	11 108	-	-	23 149
Charges d'intérêts	24 731	18 105	1 303	141	-	5 182
Produits (charges) d'intérêts nets	210 377	182 746	9 805	(141)	-	17 967
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	(38 429)	-	(173)	(38 256)	-	-
Produits de Consultation	5 898	-	-	-	5 898	-
Frais et autres produits	6 981	3 750	2 704	301	-	226
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	1 034	26	-	928	-	80
Produits nets	185 861	186 522	12 336	(37 168)	5 898	18 273
Renversement de pertes de valeur (pertes de valeur) sur prêts	(28 337)	(28 337)	-	-	-	-
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	28 405	-	(1 641)	30 046	-	-
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	(4 489)	-	-	(4 489)	-	-
Profits (pertes) nets latents sur autres instruments financiers	10 056	7 530	-	2 526	-	-
Bénéfice avant charges opérationnelles et administratives	191 496	165 715	10 695	(9 085)	5 898	18 273
Salaires et avantages du personnel	56 611	46 396	3 172	2 591	4 123	329
Locaux et équipement	9 965	9 363	169	233	171	29
Autres charges	22 022	14 416	381	3 732	3 488	5
Charges opérationnelles et administratives	88 598	70 175	3 722	6 556	7 782	363
Bénéfice (perte) net	102 898	95 540	6 973	(15 641)	(1 884)	17 910
Bénéfice (perte) net attribuable :						
À l'actionnaire de BDC	100 979	95 540	4 489	(15 076)	(1 884)	17 910
Aux participations ne donnant pas le contrôle	1 919	-	2 484	(565)	-	-
Bénéfice (perte) net	102 898	95 540	6 973	(15 641)	(1 884)	17 910
Portefeuille des secteurs d'affaires à la fin de la période	17 475 681	13 258 258	373 938	395 821	-	3 447 664

	Semestre terminé le 30 septembre 2011					
	BDC	Financement	Financement subordonné	Capital de risque	Consultation	Titrisation
Produits d'intérêts	495 393	429 904	23 186	-	-	42 303
Charges d'intérêts	67 165	54 400	3 331	280	-	9 154
Produits (charges) d'intérêts nets	428 228	375 504	19 855	(280)	-	33 149
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	7 135	-	304	6 831	-	-
Produits de Consultation	11 412	-	-	-	11 412	-
Frais et autres produits	15 974	7 362	6 741	1 377	-	494
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	2 452	96	-	2 468	-	(112)
Produits (perte) nets	465 201	382 962	26 900	10 396	11 412	33 531
Renversement de pertes de valeur (pertes de valeur) sur prêts	21 067	21 067	-	-	-	-
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	(14 581)	-	1 323	(15 934)	-	30
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	10 722	-	-	10 722	-	-
Profits (pertes) nets latents sur autres instruments financiers	(13 364)	(2 749)	-	(10 615)	-	-
Bénéfice (perte) avant charges opérationnelles et administratives	469 045	401 280	28 223	(5 431)	11 412	33 561
Salaires et avantages du personnel	124 607	100 526	6 955	6 844	9 531	751
Locaux et équipement	18 232	16 584	378	669	541	60
Autres charges	44 637	34 007	1 191	2 208	7 130	101
Charges opérationnelles et administratives	187 476	151 117	8 524	9 721	17 202	912
Bénéfice (perte) net	281 569	250 163	19 699	(15 152)	(5 790)	32 649
Bénéfice (perte) net attribuable :						
À l'actionnaire de BDC	274 416	250 163	11 524	(14 130)	(5 790)	32 649
Aux participations ne donnant pas le contrôle	7 153	-	8 175	(1 022)	-	-
Bénéfice (perte) net	281 569	250 163	19 699	(15 152)	(5 790)	32 649
Portefeuille des secteurs d'affaires à la fin de la période	17 582 978	14 123 980	416 112	417 330	-	2 625 556

	Semestre terminé le 30 septembre 2010					
	BDC	Financement	Financement subordonné	Capital de risque	Consultation	Titrisation
Produits d'intérêts	448 950	382 824	21 652	-	-	44 474
Charges d'intérêts	42 065	29 270	2 581	281	-	9 933
Produits (charges) d'intérêts nets	406 885	353 554	19 071	(281)	-	34 541
Profits (pertes) nets réalisés sur les placements	(33 836)	-	(217)	(33 619)	-	-
Produits de Consultation	12 261	-	-	-	12 261	-
Frais et autres produits	13 142	6 650	5 042	1 003	-	447
Profits (pertes) nets réalisés sur autres instruments financiers	3 497	52	-	1 365	-	2 080
Produits (perte) nets	401 949	360 256	23 896	(31 532)	12 261	37 068
Renversement de pertes de valeur (pertes de valeur) sur prêts	(68 544)	(68 544)	-	-	-	-
Variation nette de la plus(moins)-value latente sur les placements	28 430	-	(1 032)	29 462	-	-
Profits (pertes) de change nets latents sur les placements	1 706	-	-	1 706	-	-
Profits (pertes) nets latents sur autres instruments financiers	(12 765)	(10 110)	-	(2 655)	-	-
Bénéfice (perte) avant charges opérationnelles et administratives	350 776	281 602	22 864	(3 019)	12 261	37 068
Salaires et avantages du personnel	115 964	94 574	6 609	5 482	8 632	667
Locaux et équipement	18 956	17 774	242	539	341	60
Autres charges	44 796	31 368	770	4 501	7 738	419
Charges opérationnelles et administratives	179 716	143 716	7 621	10 522	16 711	1 146
Bénéfice (perte) net	171 060	137 886	15 243	(13 541)	(4 450)	35 922
Bénéfice (perte) net attribuable :						
À l'actionnaire de BDC	165 217	137 886	8 607	(12 748)	(4 450)	35 922
Aux participations ne donnant pas le contrôle	5 843	-	6 636	(793)	-	-
Bénéfice (perte) net	171 060	137 886	15 243	(13 541)	(4 450)	35 922
Portefeuille des secteurs d'affaires à la fin de la période	17 475 681	13 258 258	373 938	395 821	-	3 447 664

11. ENGAGEMENTS

Les montants non déboursés sur les prêts autorisés et les placements de Financement subordonné totalisent 1 555 888 $ au 30 septembre 2011 (170 789 $ à taux fixe et 1 385 099 $ à taux flottant) et devraient être déboursés au cours des 12 prochains mois. La moyenne pondérée des taux d'intérêt effectifs est de 5,23 % sur les engagements relatifs aux prêts et de 10,45 % sur les engagements de Financement subordonné (excluant le rendement autre qu'en intérêts). Les tableaux suivants présentent les montants non déboursés sur les prêts autorisés et les placements de Financement subordonné selon la répartition géographique et la répartition par secteur d'activité.

Répartition géographique	**30 septembre 2011**	
Terre-Neuve-et-Labrador	**43 515**	**2,8%**
Île-du-Prince-Édouard	**8 537**	**0,5%**
Nouvelle-Écosse	**24 995**	**1,6%**
Nouveau-Brunswick	**41 917**	**2,7%**
Québec	**567 820**	**36,5%**
Ontario	**423 383**	**27,2%**
Manitoba	**45 488**	**3,0%**
Saskatchewan	**43 901**	**2,8%**
Alberta	**220 003**	**14,1%**
Colombie-Britannique	**127 310**	**8,2%**
Yukon	**6 348**	**0,4%**
Territoires du Nord-Ouest et Nunavut	**2 671**	**0,2%**
Prêts et placements de Financement subordonné	**1 555 888**	**100,0%**

Répartition par secteur d'activité	**30 septembre 2011**	
Fabrication	**394 804**	**25,4%**
Commerce de gros et de détail	**283 654**	**18,2%**
Tourisme	**240 640**	**15,4%**
Immeubles commerciaux	**135 745**	**8,7%**
Construction	**131 125**	**8,4%**
Transport et entreposage	**63 103**	**4,1%**
Services aux entreprises	**74 198**	**4,8%**
Autres	**232 619**	**15,0%**
Prêts et placements de Financement subordonné	**1 555 888**	**100,0%**

Les montants non déboursés sur les placements de Capital de risque s'élevaient à 226 597 $ au 30 septembre 2011 et sont liés aux secteurs d'activité ci-dessous.

Répartition par secteur d'activité	30 septembre 2011	
Biotechnologie et pharmacologie	7 486	3,3%
Médecine et soins de santé	6 300	2,8%
Communications	4 233	1,9%
Technologies de l'information	2 065	0,9%
Industriel	1 250	0,6%
Électronique	769	0,3%
Total des placements directs	22 103	9,8%
Fonds	204 494	90,2%
Placements de Capital de risque	226 597	100,0%

Les montants non déboursés des titres adossés à des créances mobilières autorisés s'établissent à 312 313 $ au 30 septembre 2011.

Par ailleurs, BDC a des engagements minimums exigibles en vertu des contrats de location simple de locaux.

12. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Au 30 septembre 2011, BDC a 10 423,9 millions de dollars de billets à court terme en circulation et 3 162,3 millions de dollars de billets à long terme, souscrits auprès de Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Finances (9 711,0 millions de dollars de billets à court terme et 3 512,3 millions de dollars de billets à long terme au 31 mars 2011). Les intérêts courus sur emprunts comprennent 4,6 millions de dollars à payer au ministre des Finances au 30 septembre 2011 (5,2 millions de dollars au 31 mars 2011).

BDC a comptabilisé des charges d'intérêts, qui se rapportent aux emprunts auprès du ministre des Finances, de 29,5 millions de dollars au deuxième trimestre (20,1 millions de dollars pour la même période l'an dernier) et de 59,8 millions de dollars pour le semestre terminé le 30 septembre 2011 (31,9 millions de dollars pour la même période l'an dernier).

De plus, certains emprunts auprès du ministère des Finances ont été rachetés au cours de l'exercice 2012, ce qui s'est traduit par une perte nette réalisée de 0,1 million de dollars pour le semestre (profit net réalisé de 2,1 millions de dollars pour la même période de l'exercice précédent).

BDC est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. BDC conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités, en vertu de modalités similaires à celles qui s'appliquent aux parties non liées.

13. PREMIÈRE APPLICATION DES IFRS

Les présents états financiers consolidés sont préparés selon les IFRS, qui exigent l'application de l'IFRS 1, *Première application des Normes internationales d'information financière*. La première date à laquelle les IFRS ont été appliquées est le 1er avril 2010 (ci-après la « date de transition »).

Les méthodes comptables IFRS de BDC présentées à la note 3 ont été appliquées pour établir les états financiers consolidés pour le trimestre et le semestre terminés le 30 septembre 2011, les informations comparatives ainsi que l'état consolidé de la situation financière d'ouverture à la date de transition.

Choix initiaux à l'adoption

L'IFRS 1 exige qu'une entité applique rétrospectivement toutes les IFRS en vigueur à la fin de son premier exercice IFRS. Pour les nouveaux adoptants, l'IFRS 1 prévoit également certaines exemptions optionnelles et certaines exceptions obligatoires à l'application rétrospective intégrale des IFRS. BDC a appliqué les exceptions obligatoires pertinentes et a choisi d'appliquer les exemptions facultatives suivantes :

- comptabilisation immédiate de tous les écarts actuariels cumulés reportés en vertu des anciens PCGR dans les bénéfices non distribués d'ouverture à la date de transition;

- présentation des obligations au titre des prestations définies, des actifs des régimes, du déficit et des ajustements liés à l'expérience au titre des actifs et passifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi, prospectivement à compter de la date de transition, afin de constituer progressivement les données permettant de présenter les quatre exercices d'informations comparatives exigés par les IFRS (ceci n'aura d'incidence que sur les informations à fournir dans les états financiers consolidés annuels de l'exercice terminé le 31 mars 2012).

Rapprochement des PCGR du Canada avec les IFRS

Les tableaux suivants représentent les rapprochements des PCGR du Canada avec les IFRS pour les périodes respectives indiquées pour les capitaux propres, le résultat et le résultat global. La colonne des notes renvoie aux notes sur les rapprochements, qui sont présentés à partir de la page 54.

Rapprochement des capitaux propres consolidés

Au	Notes	31 mars 2011	30 septembre 2010	1er avril 2010
Capitaux propres en vertu des PCGR du Canada		4 008 321	3 854 040	3 643 016
Différences augmentant (diminuant) les bénéfices non distribués :				
Avantages postérieurs à l'emploi	A	(165 669)	(229 441)	(219 230)
Dividendes sur les actions préférentielles compris dans le bénéfice net	C	-	(2 514)	-
Autres		550	704	807
		(165 119)	**(231 251)**	**(218 423)**
Reclassement des actions préférentielles au passif	C	(230 000)	(230 000)	(230 000)
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC en vertu des IFRS		**3 613 202**	**3 392 789**	**3 194 593**
Participations ne donnant pas le contrôle				
Coentreprises	B	139 221	160 911	170 548
Placements sur lesquels BDC exerce un contrôle	B	7 424	7 401	5 994
Capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle en vertu des IFRS		**146 645**	**168 312**	**176 542**
Capitaux propres consolidés en vertu des IFRS		**3 759 847**	**3 561 101**	**3 371 135**

Rapprochement du bénéfice net consolidé

	Notes	Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011	Trimestre terminé le 30 septembre 2010	Semestre terminé le 30 septembre 2010
Bénéfice net consolidé en vertu des PCGR du Canada		346 713	97 736	158 719
Différences augmentant (diminuant) le bénéfice net :				
Avantages postérieurs à l'emploi	A	18 848	4 558	**9 115**
Dividendes sur les actions préférentielles compris dans le bénéfice net	C	(5 013)	(1 264)	(2 514)
Autres		(257)	**(51)**	**(103)**
		13 578	**3 243**	**6 498**
Bénéfice net attribuable à l'actionnaire de BDC en vertu des IFRS		**360 291**	**100 979**	**165 217**
Incidence de la consolidation des :				
Coentreprises	B	8 752	2 484	6 636
Placements sur lesquels BDC exerce un contrôle	B	(2 523)	(565)	(793)
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle en vertu des IFRS		**6 229**	**1 919**	**5 843**
Bénéfice net consolidé en vertu des IFRS		**366 520**	**102 898**	**171 060**

Rapprochement du résultat global consolidé

	Notes	Pour l'exercice terminé le 31 mars 2011	Trimestre terminé le 30 septembre 2010	Semestre terminé le 30 septembre 2010
Résultat global consolidé en vertu des PCGR du Canada		370 317	115 646	211 024
Différences augmentant (diminuant) le résultat global :				
Augmentation du bénéfice net attribuable à l'actionnaire		13 578	3 243	6 498
Écarts actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi	A	34 713	10 574	(19 326)
		48 291	**13 817**	**(12 828)**
Résultat global attribuable à l'actionnaire de BDC en vertu des IFRS		**418 608**	**129 463**	**198 196**
Augmentation du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		6 229	1 919	5 843
Résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle en vertu des IFRS		**6 229**	**1 919**	**5 843**
Résultat global consolidé en vertu des IFRS		**424 837**	**131 382**	**204 039**

Notes sur les rapprochements

Ces notes expliquent les différences importantes présentées dans les rapprochements entre les PCGR du Canada et les IFRS.

A – AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

i) Écarts actuariels

PCGR du Canada : Les écarts actuariels constatés lors du calcul de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies et de la juste valeur des actifs des régimes de retraite étaient sujets à un amortissement minimum requis selon la méthode du « corridor ». Au cours de chaque exercice, BDC déterminait si l'écart actuariel cumulatif correspondait à plus de 10 % du montant le plus élevé entre la juste valeur des actifs des régimes de retraite ou de l'obligation au titre des prestations définies. Tout montant excédant ce seuil de 10 % (corridor) était amorti dans l'état des résultats pendant la période de service restante moyenne des employés actifs. Les montants s'inscrivant dans cette tranche de 10 % n'étaient pas amortis.

IFRS : Les IFRS offrent trois possibilités pour la comptabilisation des écarts actuariels : i) la méthode du « corridor », ii) la comptabilisation immédiate dans le résultat net, ou iii) la comptabilisation immédiate dans les autres éléments du résultat global. BDC a décidé de comptabiliser immédiatement tous les écarts actuariels dans les autres éléments du résultat global. Ces écarts sont transférés immédiatement dans les bénéfices non distribués à la fin de chaque période.

Incidence sur les états financiers : Au moment du passage aux IFRS, des pertes actuarielles non amorties existantes ont été comptabilisées dans le solde d'ouverture des bénéfices non distribués. Ainsi, les actifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi de 145,4 millions de dollars existant en vertu des PCGR du Canada au 31 mars 2010 ont été décomptabilisés, et des passifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi additionnels de 82,5 millions de dollars ont été comptabilisés. Par conséquent, le solde d'ouverture des bénéfices non distribués a diminué de 227,9 millions de dollars. Après la transition, la composante amortissement des pertes actuarielles nettes n'est plus comptabilisée dans les charges au titre des avantages postérieurs à l'emploi et les écarts actuariels sont immédiatement comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

ii) Période d'attribution

PCGR du Canada : La période d'attribution pour la comptabilisation des passifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi commençait à la date d'embauche de l'employé, car cette date représente habituellement le moment à partir duquel les services rendus donnent droit aux avantages.

IFRS : En vertu des IFRS, les avantages sont attribués aux périodes de service en fonction de la formule de calcul des prestations du régime. Pour les régimes d'avantages sociaux à long terme comportant une exigence d'acquisition liée à l'âge et une exigence d'acquisition liée aux années de service consécutives précédant immédiatement la retraite, la période d'attribution commence uniquement lorsque l'employé commence à travailler dans des périodes qui peuvent être considérées comme des années de service consécutives précédant la retraite. Comme les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de BDC contiennent ces deux types d'exigences, la période d'attribution a été modifiée à la date de transition aux IFRS.

Incidence sur les états financiers : Au moment du passage aux IFRS, l'ajustement découlant du changement dans la période d'attribution a entraîné une diminution de 11,7 millions de dollars des passifs relatifs aux avantages

postérieurs à l'emploi, et le solde d'ouverture des bénéfices non distribués a enregistré une augmentation du même montant. Après la transition, l'incidence du changement dans la période d'attribution n'est pas significative.

iii) Date d'évaluation

PCGR du Canada : La date d'évaluation de l'obligation au titre des prestations définies et des actifs des régimes pouvait précéder la date des états financiers de trois mois, pourvu que cette pratique soit constante d'un exercice à l'autre. BDC évaluait l'obligation au titre des prestations définies et les actifs des régimes de retraite en date du 31 décembre, utilisant ainsi l'écart de trois mois permis par les normes.

IFRS : Les IFRS exigent que le calcul des obligations au titre des prestations définies et de la juste valeur des actifs des régimes s'effectue à la date des états financiers. Les IFRS exigent que les résultats de toute évaluation faite avant cette date soient mis à jour pour tenir compte de toute transaction importante et de tout changement de contexte significatif.

Incidence sur les états financiers : Au moment du passage aux IFRS, BDC a réévalué ses obligations aux titres des prestations définies et les actifs des régimes de retraite en date du 1er avril 2010. L'incidence au moment de la transition et pour les périodes ultérieures n'est pas significative et est donc comprise dans l'ajustement total au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

iv) Coûts des services passés

PCGR du Canada : La comptabilisation immédiate des avantages acquis n'était pas permise, et les coûts des services passés étaient amortis de façon égale sur les périodes de service restantes.

IFRS : En vertu des IFRS, la comptabilisation immédiate des avantages acquis est obligatoire, et les coûts des services passés non acquis sont comptabilisés comme des charges de façon linéaire sur la période moyenne jusqu'à ce que les avantages soient acquis.

Incidence sur les états financiers : L'incidence au moment de la transition et pour les périodes ultérieures n'est pas significative et est donc comprise dans l'ajustement total au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

L'incidence de ces changements est résumée ci-dessous :

	Au 1er avril 2010
Différences augmentant (diminuant) les bénéfices non distribués	
Écarts actuariels	(227 878)
Période d'attribution	11 690
Date d'évaluation	(3 146)
Coûts des services passés	104
	(219 230)

B – CONSOLIDATION

i) Coentreprises

PCGR du Canada : Une partie du portefeuille de placements de Financement subordonné est constituée de fonds d'investissement détenus conjointement avec la Caisse de dépôt et placement du Québec (fonds d'investissement AlterInvest Inc., fonds AlterInvest, s.e.c. et fonds AlterInvest II, s.e.c.). En vertu des PCGR du Canada, puisqu'ils étaient considérés comme des coentreprises, ces fonds étaient consolidés proportionnellement dans les états financiers consolidés de BDC.

IFRS : D'après la définition du contrôle des IFRS, BDC a conclu qu'elle avait le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de ces fonds afin d'obtenir des avantages de leurs activités et, par conséquent, elle doit les consolider dans ses états financiers consolidés au moment de la transition aux IFRS. Comme on considère que BDC a le contrôle de ces fonds, ils ne peuvent plus être comptabilisés comme des coentreprises.

Incidence sur les états financiers : Au moment de la transition, la consolidation intégrale de ces fonds a entraîné une augmentation des actifs et des passifs de 173,8 millions de dollars et de 3,3 millions de dollars, respectivement. Les participations ne donnant pas le contrôle, dont la valeur atteint 170,5 millions de dollars, sont maintenant comptabilisées dans les capitaux propres, et il n'y a pas d'incidence sur le solde d'ouverture des bénéfices non distribués. Après la transition, le bénéfice net consolidé de BDC comprend la totalité des bénéfices nets des filiales, y compris la part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

ii) Placements de Capital de risque et de Financement subordonné

PCGR du Canada : Les placements de Capital de risque et de Financement subordonné étaient évalués et présentés à leur juste valeur, conformément à la note d'orientation concernant la comptabilité 18 (NOC-18), *Sociétés de placement*. Par conséquent, ils n'étaient pas consolidés dans les états financiers consolidés de BDC.

IFRS : En vertu des IFRS, BDC doit consolider les placements sur lesquels elle exerce un contrôle. Après analyse des placements de Capital de risque et de Financement subordonné, il a été déterminé que trois placements doivent être consolidés.

Incidence sur les états financiers : Au moment de la transition, la consolidation de ces placements a donné lieu à une augmentation de 6,1 millions de dollars des actifs, et de 0,1 million de dollars des passifs. La valeur des participations ne donnant pas le contrôle, présentées comme un élément des capitaux propres, a augmenté de 6 millions de dollars. Il n'y a eu aucune incidence sur le solde d'ouverture des bénéfices non distribués. Après la transition, le bénéfice net consolidé de BDC comprend la totalité des bénéfices nets de ces entités, y compris le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

C – RECLASSEMENT DES ACTIONS PRÉFÉRENTIELLES

PCGR du Canada : Selon les PCGR du Canada, les actions préférentielles de BDC faisaient partie des capitaux propres.

IFRS : En vertu des IFRS, si une entité doit verser un dividende annuel non discrétionnaire sur ses actions préférentielles, celles-ci doivent être classées comme des instruments composés, avec une composante passif et une composante capitaux propres. La composante capitaux propres représente la valeur résiduelle, le cas échéant, après déduction de la juste valeur attribuée à la composante passif. Comme les actions préférentielles de BDC

comportent une telle obligation de verser des dividendes annuels, elles ont été reclassées des capitaux propres aux passifs au moment du passage aux IFRS, et aucune valeur résiduelle n'a été attribuée à la composante capitaux propres. En outre, comme les actions préférentielles sont classées dans les passifs, les dividendes doivent être comptabilisés en résultat net à titre de charges d'intérêts.

Incidence sur les états financiers : Au moment de la transition, les actions préférentielles d'un montant de 230 millions de dollars ont été reclassées des capitaux propres aux passifs. Après la transition, les dividendes sur les actions préférentielles ont été comptabilisés en résultat net à titre de charges d'intérêts.

D – CLASSEMENT DES INSTRUMENTS FINANCIERS

i) Placements de Capital de risque et de Financement subordonné

PCGR du Canada : Avec l'application de la NOC-18, les placements de Capital de risque et de Financement subordonné n'entraient pas dans le champ d'application des exigences de classement des instruments financiers aux termes du chapitre 3855, *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*.

IFRS : Les placements détenus par des sociétés de placement sont soumis au classement des instruments financiers. BDC a désigné les placements de Capital de risque et de Financement subordonné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Incidence sur les états financiers : Les placements de Capital de risque et de Financement subordonné sont comptabilisés à leur juste valeur en vertu des PCGR du Canada et des IFRS; par conséquent, la nouvelle classification en vertu des IFRS n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés.

ii) Actions préférentielles

PCGR du Canada : Les actions préférentielles, présentées dans les capitaux propres, n'étaient pas soumises au classement des instruments financiers.

IFRS : Les actions préférentielles, comptabilisées en tant que passifs, sont soumises au classement des instruments financiers. BDC a classé ses actions préférentielles en tant qu'autres passifs financiers. Par conséquent, les actions préférentielles doivent être évaluées au coût amorti.

Incidence sur les états financiers : La valeur comptabilisée des actions préférentielles est identique en vertu des PCGR du Canada et des IFRS; par conséquent, le nouveau classement en vertu des IFRS n'a pas eu d'incidence sur les états financiers consolidés.

Rapprochement de l'état consolidé de la situation financière d'ouverture

Le rapprochement suivant présente les reclassements et les ajustements entre les PCGR du Canada et les IFRS dans l'état de la situation financière d'ouverture au 1er avril 2010.

(en milliers de dollars)	PCGR 31 mars 2010	Reclassement aux fins de la présentation	Ajust. IFRS non liés à la consolidation	Ajust. IFRS liés à la consolidation	IFRS 1er avril 2010
ACTIFS					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 013 757	-	-	8 814	1 022 571
Actifs dérivés	85 779	-	-	7	85 786
Prêts et placements					
Titres adossés à des créances mobilières	3 274 974	2 317	-	-	3 277 291
Prêts	12 525 521	-	-	-	12 525 521
Placements de Financement subordonné	193 203	-	-	164 529	357 732
Placements de Capital de risque	362 270	-	-	5 647	367 917
	16 355 968	2 317	-	170 176	16 528 461
Immobilisations corporelles	16 944	-	-	-	16 944
Immobilisations incorporelles	19 406	-	-	-	19 406
Actifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi	145 434	-	(145 434)	-	-
Autres actifs	42 639	(2 317)	-	955	41 277
Total des actifs	17 679 927	-	(145 434)	179 952	17 714 445
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES					
Passifs					
Créditeurs et frais courus	71 640	-	(807)	3 271	74 104
Passifs dérivés	73 233	-	-	-	73 233
Intérêts courus sur emprunts	11 893	(11 893)	-	-	-
Emprunts				-	
Billets à court terme	5 557 862	1 128	-	-	5 558 990
Billets à long terme	8 166 357	10 765	-	-	8 177 122
	13 724 219	11 893	-	-	13 736 112
Actions préférentielles	-	-	230 000	-	230 000
Passifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi	113 059	-	73 796	-	186 855
Autres passifs	42 867	-	-	139	43 006
Total des passifs	14 036 911	-	302 989	3 410	14 343 310
Capitaux propres					
Capital social	2 744 400	-	(230 000)	-	2 514 400
Surplus d'apport	27 778	-	-	-	27 778
Bénéfices non distribués	869 849		(218 423)	-	651 426
Cumul des autres éléments du résultat global	989		-	-	989
Capitaux propres attribuables à l'actionnaire de BDC	3 643 016	-	(448 423)	-	3 194 593
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	176 542	176 542
Total des capitaux propres	3 643 016	-	(448 423)	176 542	3 371 135
Total des passifs et des capitaux propres	17 679 927	-	(145 434)	179 952	17 714 445

Ajustements importants au tableau consolidé des flux de trésorerie

À l'issue de la transition aux IFRS, des décaissements et des remboursements sur les prêts ont été classés à titre d'activités opérationnelles. En vertu des PCGR du Canada appliqués précédemment, les flux de trésorerie liés aux prêts étaient classés comme des flux de trésorerie provenant des activités d'investissement.

Par ailleurs, les intérêts payés et les intérêts reçus sont dorénavant présentés comme des postes distincts dans le tableau consolidé des flux de trésorerie dans la section des activités opérationnelles.

La consolidation des filiales de BDC a également eu une incidence sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, aux activités de financement et aux activités d'investissement. Cette incidence n'est significative pour aucune des catégories des flux de trésorerie.

Il n'y a aucune autre différence importante entre les flux de trésorerie présentés en vertu des IFRS et les flux de trésorerie présentés précédemment en vertu des PCGR du Canada.

14. ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

Après le 30 septembre 2011, un montant de 1,7 milliard de dollars de titres adossés à des créances mobilières a été remboursé par un émetteur avant l'échéance. Par conséquent, BDC a remboursé un montant de 1,6 milliard de dollars d'emprunts relatifs à ces titres.

15. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation du deuxième trimestre de l'exercice 2012.

TABLEAU DE CORRESPONDANCE TERMINOLOGIQUE

Terminologie utilisée pour l'exercice 2011	Terminologie utilisée pour l'exercice 2012
Actif au titre des prestations constituées	Actifs relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi
Activités d'exploitation	Activités opérationnelles
Actions privilégiées	Actions préférentielles
Autres éléments d'actif	Autres actifs
Autres éléments de passif	Autres passifs
Bénéfices non répartis	Bénéfices non distribués
Bilan consolidé	État consolidé de la situation financière
Capital-actions	Capital social
Contrat de location-exploitation	Contrat de location simple
État consolidé des flux de trésorerie	Tableau consolidé des flux de trésorerie
État des résultats	Compte de résultat
Frais d'exploitation et d'administration	Charges opérationnelles et administratives
Frais	Charges
Gains	Profits
Gains (pertes) non réalisés	Profits (pertes) latents
Opération entre apparentés	Transactions entre parties liées
Prestations déterminées	Prestations définies
Provision cumulée pour créances irrécouvrables	Provision cumulée pour pertes sur prêts
Provision générale	Provision collective
Provision pour pertes sur créances	Pertes de valeur sur prêts
Provision spécifique	Provision individuelle
Résultat étendu	Résultat global
Revenu	Produits

Banque de développement du Canada
Siège social
5, Place Ville Marie, bureau 300
Montréal (Québec) H3B 5E7
T 1 877 BDC-BANX (232-2269)
F 1 877 329-9232

Pour en savoir plus sur nos centres d'affaires, visitez **www.bdc.ca**